La
Liberté

60¢
plus TPS

Volum Boniface, du 8 au 14 janvier 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine



«Tu travailles trois semaines sur quelque chose, et puis les gens changent d'idée!»

L'agent d'assurances Roland Sabourin, en expliquant pourquoi il a toujours détesté le secteur des voyages, dans ses 46 ans de ventes sur le boulevard Provencher. **Page 15.**



photo: Laurent Gimenez

Une vie de chien

Malgré les apparences, Doris Préfontaine et ses collègues mushers n'ont pas une vie de tout repos. Page 13.

Retrousser les manches de CKXL

Le conseil d'administration de la radio communautaire se prépare à lancer un plan de redressement visant à éponger un déficit de 80 000 $ et à assurer l'avenir immédiat. **Page 3.**

Une nouvelle secrétaire d'État

Les organismes francophones ont un nouvel interlocuteur au secrétariat d'État avec la nomination de la Québécoise Monique Landry, qui succède à l'Ontarien Robert de Cotret. **Page 4.**

L'Accueil colombien II

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface ont acheté la propriété de Newman Millworks sur la rue Des Meurons pour y construire un édifice de 88 logements. **Page 7.**

Les mondes de 1492

L'Alliance française et le CCFM ont conjugué leurs efforts en vue d'une exposition visant à célébrer la rencontre de deux mondes: l'Europe et l'Amérique. **Page 9.**

La gestion dans l'Ouest

Avec le dépôt d'un projet de loi sur la gestion scolaire francophone à Victoria, les parents manitobains risquent d'être les derniers à gérer leurs écoles dans l'Ouest. **Page 8.**

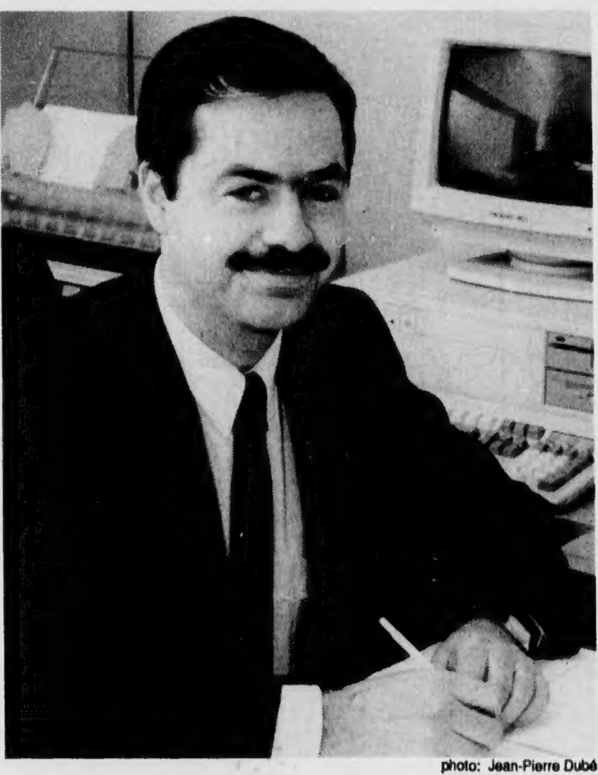


photo: Jean-Pierre Dubé



photo: Jean-Pierre Dubé

Du succès dans vos entreprises!

C'est un voeu du Nouvel An qu'ont fait Entreprise Saint-Boniface, en embauchant son nouveau directeur général Marc Lavoie (à gauche), et les caisses populaires de Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes, en retenant les services d'un agent de prêts commerciaux, Fernand Nadeau (à droite). Pages 3 et 6.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Omer Lamoureux. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Roland Sabourin. Page 15.



Le MANITOBA de A à Z



Ici et ailleurs

Un bac pour sage-femme

Sudbury - L'Université Laurentienne de Sudbury offrira en français le tout premier programme conduisant à l'obtention d'un bac de sage-femme au Canada. Deux autres universités ontariennes ont obtenu en même temps du gouvernement l'autorisation de procéder avec le programme dès septembre 1993. On prévoit que 26 étudiantes entreprendront le programme de trois ans, qui comprend des cours de sciences (biologiques, sociales, et de santé) et des stages en clinique. (APF)

L'intérêt sur les dépôts

Winnipeg - À compter du 1er janvier, les locataires recevront un intérêt de 1,5 % sur les dépôts de sécurité prévus dans leur bail pour couvrir les arrérages ou les dommages à la propriété, a annoncé la ministre Linda MacIntosh. Selon la loi, les propriétaires ont le droit de prélever un dépôt correspondant à la moitié d'un mois de loyer et ils ont l'obligation de remettre un reçu séparé pour ce montant. Le dépôt et l'intérêt doivent être versés au locataire deux semaines après la fin du bail, au plus tard.

40 conducteurs accusés

Winnipeg - Le programme Checkstop de la GRC en milieu rural a permis au cours de décembre dernier de mettre en accusation 40 conducteurs en état d'ébriété. Un total de 21 220 véhicules ont été arrêtées. Selon la GRC, un seul accident mortel s'est produit, tandis que 19 personnes ont été blessées sur les routes du Manitoba, où un taux d'alcool dans le sang de plus de .8 % est illégal.

De l'aide aux betteraves

Ottawa - Les producteurs de betteraves à sucre du Manitoba et de l'Alberta inscrits au programme national tripartite de stabilisation recevront 2,5 millions $ pour la récolte de 1991, sur la base de 2,23 $ la tonne normale.

Les prisons des femmes

Ottawa - Le système carcéral canadien rend-il justice aux femmes détenues? C'est pour répondre à cette question que la cinéaste Marie Cadieux a visité plusieurs prisons où elle a tourné le film À double tour. Produit par le centre ontarois de l'ONF, ce film, dont la sortie est prévue pour l'automne 1993, se penche sur les causes de la ciminalité chez les femmes. (APF)

ACTUEL

CKXL a 80 000 $ de dettes

C'est l'heure de se retrousser les manches

Lors de l'assemblée annuelle le 4 février prochain, les membres de la radio communautaire CKXL pourront se pencher sur la situation financière de leur radio et sur le plan de redressement que concoctent actuellement les membres du conseil d'administration. «Des gens nous disent que nous sommes en train de nous noyer. Je pense que dans six mois nous aurons la tête hors de l'eau», estime avec optimisme la présidente Joanne Desrosiers.

L'année qui se termine a été difficile pour la radio: «On a eu de la misère avec le budget d'opération, on a manqué de "cash flow". Le déficit est de 80 000 $ sur un budget d'environ 350 000 $.»

À cette situation s'est ajoutée des changements parmi les membres du conseil d'administration, des diminutions dans le personnel, les démissions de la représentante publicitaire Mariette Kirouac et, plus récemment, du directeur André Boucher.

«La démission d'André n'a rien à voir avec le déficit», lance Joanne Desrosiers, qui ne blâme pas le directeur pour la situation financière de la radio. «André a travaillé fort pour préparer la mise en ondes. Mais plus d'un an après, il était temps qu'il change, qu'il prenne un autre chemin pour sa carrière.»

La présidente explique qu'il y avait «un manque de formation en leadership» parmi les employés de la radio. «Les gens n'étaient pas formés et n'avaient pas beaucoup d'expérience pour gérer une radio. Il y a un manque d'expertise en administration et en comptabilité. Nous devons également aller chercher de l'expertise dans la préparation des demandes de subvention.»


photo: Sylviane Lanthier

Joanne Desrosiers, présidente de CKXL : «Nous avons plusieurs idées: par exemple, vendre aux membres des minutes de diffusion, ou encore leur demander de trouver chacun un nouveau membre.»

Seule une demande de subvention avait été faite au secrétariat d'État pour 1992-1993, et 40 000 $ ont été accordés à la radio dans le cadre du programme d'appui communautaire. Le budget d'opération de CKXL est d'environ 30 000 $ par mois, mais peut être réduit à 20 000 $, estime la présidente en précisant que «ce n'est pas confortable».

Le conseil d'administration s'est réuni pendant les fêtes et a préparé un début de plan de redressement, comprenant cinq demandes de subvention additionnelles pour le budget 1992-1993, des projets de levée de fonds et des campagnes publicitaires.

Les demandes de subvention seront acheminées auprès de différents ministères: Emploi Canada, Culture Manitoba, Bureau de l'éducation française. Deux autres demandes entrent dans le cadre des ententes Canada-Manitoba et Canada-Communauté.

Le jeudi 7 janvier, des membres du conseil ont rencontré Diane Leclerc, agent au secré-tariat d'État, qui étudiera leurs demandes «pour chercher toutes les sources de financement possibles», explique le directeur régional adjoint du secrétariat d'État, Ralph Friesen. «Nous voulons aider l'organisme», explique-t-il, en notant par exemple que le secrétariat pourrait accorder à la radio une subvention lui permettant d'organiser une campagne de prélèvement de fonds, ce qui a déjà été fait dans le passé.

«Les difficultés que nous connaissons font partie de la période d'ajustements, estime Martine Bordeleau, qui s'occupe de la programmation à CKXL. Personne parmi les employés n'étaient des professionnels en communication ou en administration et nous avons tous donné le meilleur de nous-mêmes, mais nous avons fait des erreurs.

«La situation n'est pas paniquante, mais nous avions des espérances qui n'ont pas été atteintes. On s'imaginait qu'on aurait dès la première année les annonceurs nécessaires, mais il faut s'établir et se faire connaître d'abord.»

L'équipe de la radio doit maintenant se retrousser les manches: «Nous voulons aller chercher des sommes dans la communauté pour nous aider à éponger le déficit, explique Joanne Desrosiers. Nous avons également un objectif de 1 000 membres pour 1993 (il y en a actuellement environ 400) et nous devons convaincre les commerçants d'acheter de la publicité.

«Nous devons aussi mieux expliquer aux membres et à la communauté ce qu'est une radio communautaire, et que nous avons besoin du soutien de la communauté pour survivre.»

Sylviane LANTHIER

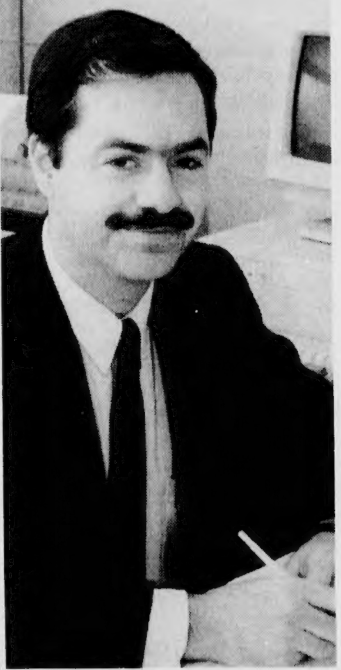
Marc Lavoie est le nouveau directeur général d'Entreprise Saint-Boniface

L'expérience des banques au services des entrepreneurs

Marc Lavoie de Saint-Boniface est le successeur de Guy Bradet à la direction générale d'Entreprise Saint-Boniface, l'organisme voué au soutien financier et technique des entreprises dans le vieux quartier. Détenteur d'un MBA (finances) de l'Université Western à London, il apporte avec lui dix ans d'expérience dans le système bancaire.

Marc Lavoie est né à Saint-Boniface en 1956, rue Langevin, plus précisément. Et c'est là qu'il habite depuis son retour de Toronto en 1992, suivant la retraite de son père, le Dr Clément Lavoie.

«Ma femme (Monique) et moi, on avait un studio d'exercices aérobiques à Toronto depuis cinq ans. On a décidé de ne pas renouveler notre bail et que c'était le temps de partir une famille. À Toronto, le prix des maisons est trois fois plus élevé qu'à Winnipeg. On a décidé de revenir.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Marc Lavoie est entré en fonction le 5 janvier.

Marc Lavoie est un diplômé du Collège de Saint-Boniface. À la suite de ses études en administration, il a développé une expertise dans les prêts commerciaux en travaillant pour la Banque de la Nouvelle-Écosse et pour Central Garanteed Leasing.

«J'ai pris une chance. Je cherchais quelque chose d'intéressant. J'ai été chanceux de trouver tout de suite. Je suis très content, ça me fait plaisir de revenir chez moi et d'avoir ce beau défi.

«Être directeur général d'Entreprise Saint-Boniface, c'est comme avoir son propre commerce.» Marc Lavoie n'a pas de projet précis ou d'ambition spéciale pour ce poste. «J'ai beaucoup d'idées, mais on va commencer par voir ce que veulent les gens de Saint-Boniface.»

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Plus d'informations, plus de dialogue

Le panneau, vous l'avez tous vu: "Drugs. Dumb!" Il n'y a pas de signature. On ne sait pas si c'est Betty Ford ou le ministère de la Santé qui paie la note.

Le message négatif m'a dérangé: ou bien c'est stupide de consommer de la drogue - ce qui est sans doute vrai - ou bien c'est le jeune consommateur qui est stupide. Dans les deux cas, c'est là une forme de dénigrement complètement improductif.

Ce n'est pas une manière d'entamer le dialogue!

Je préfère les messages du genre: «Je peux vivre sans ça. Et voici pourquoi.» Surtout avec les jeunes, on ne gagne rien à discréditer. Vaut mieux donner une information la plus complète possible. La plupart des jeunes ne sont pas fous.

Le fédéral tient un peu le même discours négatif quand il coupe des programmes tels que "Kids In The Hall", un effort de 100 000 $ sur trois ans (se terminant en principe à la fin mars) visant à sensibiliser les étudiants universitaires sur les pratiques du sexe à l'époque du sida.

En plus de la distribution gratuite de condoms sur les campus, le programme comprend un vidéo de 20 minutes, un audio-visuel sur le sida et les maladies transmises sexuellement, et des dépliants offrant des réponses aux problèmes reliés à la contraception.

Car il n'est plus suffisant de savoir, par exemple, que le condom est essentiel: il faut savoir quand et comment l'enfiler et le retirer, pour ne pas se mettre au risque.

On ne peut pas retourner à la vieille politique de la continence, qui marche très bien jusqu'à la première occasion, la première crise. Les jeunes adultes, comme la plupart des adolescents, sont actifs sexuellement. Ils y trouvent autant de bénéfices que les couples mariés! Et personne ne les arrêtera.

Le mieux que les gouvernements peuvent faire, pour réduire la transmission des maladies et les risques mortels, est de maintenir et d'étendre des programmes d'information sur la sexualité, tant dans les milieux éducatifs que dans la rue.

Au Manitoba, l'organisme Planned Parenthood offre gratuitement des informations aux adolescents par le biais du téléphone (1).

Il est urgent d'aider les jeunes à se mettre à l'aise quand il est question de sexualité. On n'a pas d'avantages à produire des illettrés sexuels.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Planned Parenthood Manitoba tient présentement une campagne de recrutement de bénévoles (982-7807) et donne une formation dans la sensibilisation des adolescents.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

LA LIBERTÉ



Robert de Cotret quitte le Conseil des ministres

Monique Landry devient secrétaire d'État

C'est avec la ministre québécoise Monique Landry que les francophones canadiens feront désormais affaire, d'ici la prochaine élection fédérale.

Monique Landry, qui était jusqu'à tout dernièrement ministre des Relations extérieures, ministre d'État aux Affaires indiennes et au Nord canadien et responsable de la Francophonie, remplace le Franco-Ontarien Robert de Cotret, qui a démissionné de ses fonctions, tout comme quatre autres ministres qui n'ont pas l'intention de se présenter aux prochaines élections.

Il s'agit de Jack Epp qui était à Énergie, Mines et Ressources, Marcel Masse (Défense), Gerald Merrithew (Anciens Combattants) et William Charles Winegard (Sciences et Technologie).

Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé ce changement au cabinet dans le cadre d'un remaniement ministériel, le 4 janvier, qui entraîne de nouvelles affections pour dix membres du Conseil des ministres et la nomination d'un nouveau ministre. La taille du Conseil des ministres passe de 39 à 35.



Archives La Liberté

Monique Landry, la nouvelle secrétaire d'État.

Monique Vézina à la Francophonie

C'est à Monique Vézina à qui reviendra dorénavant la responsabilité générale de la Francophonie, y compris la participation aux sommets, de même que les relations avec l'Agence de coopération culturelle et technique.

Le ministre acadien Bernard Valcourt n'est pas touché par le remaniement et il reste en poste comme ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il continue aussi de siéger au sein de l'important comité des Priorités et de la planification ainsi qu'au sein de six autres comités ministériels dont celui de la Politique économique et du commerce, où il partage la vice-présidence avec le ministre des Sciences T. Hockin.

C'est donc la ministre Landry qui devra maintenant piloter jusqu'au Conseil des ministres le dossier du financement de la gestion scolaire pour les minorités francophones et des deux nouveaux collèges communautaires en Ontario français.

D'autre part, Charles Mayer, qui était ministre d'État aux céréales, devient ministre de l'Agriculture. Bill Mc Knight quitte l'Agriculture et devient ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pierre Blais devient ministre de la Justice à la place de Kim Campbell, qui sera maintenant ministre de la Défense et ministre des Anciens Combattants.

Enfin, Monique Vézina sera la ministre des Relations extérieures et conserve son poste de ministre d'État au Troisième âge. (APF)

Coup d'oeil national



Le vrai visage de la langue française

Comme je voudrais posséder ce pouvoir de montrer ce visage dans toute sa beauté! La langue française me fait penser à la fois à un spectacle, à un coucher de soleil, à une fleur, à une symphonie, à un ballet russe, à une valse, à que sais-je encore? Disons à tout ce qui enchante, émerveille, transpose dans le monde de la pensée et du coeur.

Pourquoi faut-il se soumettre à écrire en anglais, disait Charles Dickens, alors que nous avons cette belle langue française pour nous exprimer?

Il est vrai que le français n'est pas la langue la plus populaire, ni la langue la plus répandue dans le monde, pas même la langue du dollar. Mais qu'a-t-elle donc cette langue? C'est la langue de la pensée, des arts et du coeur. Je défie n'importe quel pays de trouver une langue plus harmonieuse par ses accents, ses sons, sa mélodie. Elle n'est véritablement ni musique ni prose, mais les deux à la fois.

Vous me direz: «Il y a Shakespeare!» Est-ce vraiment le seul auteur que vous puissez mentionner? J'admets qu'il a atteint les profondeurs de la déchéance humaine dans un jeu de mots et de rythmes vraiment génial. Mais il n'est jamais monté au niveau de la grâce et des beautés de l'âme humaine.

Dites-moi, qui a le mieux combiné le sens du péché et de la grâce que Villon? Qui est monté plus haut que Bossuet dans les hauteurs de l'esprit et la perfection de la langue? Qui a rejoint la musique de Racine et le franc parler de Molière? Qui nous a donné une langue simple, claire, pure, harmonieuse comme Voltaire, France, Gide? Qui a mieux analysé l'âme humaine que Mauriac? Et que dire de Péguy, Claudel?

Certains diront que les Français sont tout de même un peu agaçants... autant que les Québécois. De Gaulle lui-même, qui pourtant adorait la France, se moquait bien des Français. Que voulez-vous? Personne ne peut plaire à tous. Une belle femme n'est pas nécessairement fidèle.

Mais «grand-père» se permet de dire cependant que ceux qui veulent l'école française pour assurer le bilinguisme à leurs enfants, sans autre but, font fausse route. C'est qu'ils n'ont rien compris au sens des valeurs. Vouloir le français pour la senteur du dollar, c'est-à-dire pour la possibilité d'emploi, c'est tout simplement rêver aux étoiles. D'ailleurs, il y a longtemps que les anglophones nous ont précédés en ce domaine. Si nous sommes vraiment sincères, si nous avons l'âme française, nous voudrons la langue et la culture françaises pour ce qu'elles sont. Les millions de dollars n'achètent pas de telles choses.

Aux jeunes, je lègue mon testament: il faut que la langue et la culture françaises soient dans nos coeurs, nos tripes, notre respiration comme dans notre tête. Alors, mais alors seulement pourront-elles s'élever au niveau de la parole et du témoignage.

Dieu lui-même parle surtout français. La preuve: regardez la France!

Benoit Paris
Saint-Boniface
Le 4 janvier 1993

L'Église changera ou disparaîtra

Monsieur le rédacteur,

J'envoie la présente en réponse à la lettre de madame G.-M. Boily dans votre numéro du 18 au 24 décembre 1992.

Madame C. Dorge n'oublie pas que S.S. Jean-Paul II est le représentant du Christ sur terre. Cependant, Madame C. Dorge n'admet pas que ce même individu, du seul fait de sa haute situation, ne porte aucun préjugé au sujet des femmes.

À ma connaissance, le pape en tant qu'individu n'a pas de ligne directe de communication sur la «volonté de Dieu», pas plus que moi. Pour arriver à mes conclusions, je dois me servir de mon intelligence et de mes pouvoirs d'observation. Je souhaiterais que le pape fasse pareillement.

Si moi, je ne peux pas être prêtre à cause de ma «vocation sublime de mère et épouse», pourquoi est-ce que les soeurs religieuses ne peuvent l'être?

Est-ce qu'un homme ne peut pas être père et époux sans avoir d'autres rôles; travailleur, bénévoles, et oui, même diacre. Pourquoi pas une femme alors?

Notre société a beaucoup souffert du fait que la femme a été vue non seulement comme éducatrice de ses enfants, mais comme seule éducatrice. Les pères ont un rôle tout aussi important à jouer dans l'éducation de leurs enfants. Et ils commencent à l'assumer, Dieu merci.

La citation de Mgr A. Vaughan, qu'il est aussi impossible pour une femme de devenir prêtre qu'un homme de faire un enfant me fait sourire. Dans un autre contexte, M. Jean Drapeau, ancien maire de Montréal, a eu des bonnes raisons de regretter une remarque semblable. Attendons les événements.

Les temps changent, Madame Boily, et l'Église changera aussi – ou disparaîtra. Ma seule plainte reste que ça prend trop longtemps.

Claire Dorge
Saint-Boniface
Le 23 décembre 1992

Lettres

Combien ont respecté leurs voeux?

Monsieur le rédacteur,

Si vous me permettez de donner mon opinion, au sujet des allégations sexuelles, qui furent déclarées depuis quelques temps contre nos prêtres, par des gens qui ont atteint l'âge mur. Après un silence d'un quart de siècle, ces personnes ont ont-elles vraiment eu leur moral ou leur avenir en jeu? J'en doute. Peut-être font-ils ça dans l'espoir de recevoir une compensation, ou un moyen d'essayer de condamner notre religion catholique.

Ces personnes sont-elles vraiment dans la foi chrétienne? Si elles y sont, qu'ont-elles fait de leurs pardon et charité, pour mettre dans l'embarras et la peine tout notre diocèse, ainsi que les familles et amis de ces pauvres prêtres, qui s'ont humain comme nous.

Je veux bien croire qu'ils ont fait des voeux de chasteté, pour entrer dans le sacerdoce. Mais nous, les laïcs, nous avons fait aussi des voeux de fidélité, lors de notre mariage qui est aussi un sacrement. Combien ont respecter leurs voeux, et qui n'ont jamais été appelé au tribunal de justice pour être condamné, De nos jours, à cette époque ou l'on se permet tout?

Tant qu'a moi, il se passe quelques chose dans notre monde qui n'est plus comme auparavant. La vie doit continuer, tâchons de faire un bon examen de conscience, et surtout de réfléchir avant d'agir ainsi, car nous avons besoin de tous nos prêtres.

Pourquoi essayer de les faire éliminer, par une persécution, qui ne vous conduira pas au bonheur. Votre conscience sera-t-elle en paix, après tout ces déchirements? Ils ont l'air des loups dans un troupeau de brebis s'attaquant au berger.

En premier lieu, soyez logiques avec un peu plus de charité ce n'est pas de cette manière que vous allez obtenir votre récompense éternelle. Je parle ainsi avant que d'autres ne s'aventurent à la persécution.

Espérant rejoindre tout les persécuteurs, que la nouvel année vous apporte de meilleurs sentiments! Bonne et heureuse année au personnel de ce journal, La Liberté, à tous les lecteurs de ce journal. À tous mes parents et amis, je me joins à vos prières pour obtenir une paix durable dans notre belle province.

Un vieillard bien peiné à ce sujet.

Armand Fréchette
La Broquerie
Le 29 décembre 1992

Un privilège et non un droit

Monsieur le rédacteur,

Je désire répondre à la lettre du 3 décembre écrite par Claire Dorge au sujet de l'ordination des femmes, lettre que vous avez intitulée: «Une très petite lueur d'espoir».

Je fus surpris et peiné de lire la lettre du père Benoit Paris parue à une date antérieure dans laquelle il exprimait son appui à l'ordination des femmes.

Dans une rencontre récente des évêques catholiques américains, Mgr Austin Vaughan, évêque auxiliaire de New York, disait qu'une femme n'est pas plus capable d'accéder à la prêtrise que lui-même est capable de donner naissance à un bébé.

Le document du Vatican de 1976, "Inter Insigniores" affirmait clairement que l'Église ne peut pas ordonner les femmes. En tant que théologien, Mgr Vaughan soutient que ce document signifiait en réalité que l'interdiction d'ordonner les femmes est une question de dogme et non de discipline.

Nous ne prétendons aucunement que les femmes ne sont pas dignes d'être prêtre, c'est simplement ainsi que Dieu a institué la prêtrise. De la même façon, l'homme n'est pas moins digne parce que Dieu a choisi de ne pas lui donner la possibilité d'être mère. La notion que l'interdiction du sacerdoce des femmes repose sur l'infériorité de la femme est totalement fausse.

Le pape Jean Paul II et la Sacré congrégation pour la doctrine de la foi maintiennent que le recours théologique à la «ressemblance naturelle» du prêtre au Christ qui est la tête de l'Église, se trouve dans la Tradition, spécialement dans saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et saint Augustin.

L'ordination des femmes n'est pas une question de justice mais de théologie. Contrairement au mariage, l'ordination est un privilège et non pas un droit. Personne n'a le droit d'être ordonné. Les questions concernant les Ordres sacrés sont du domaine théologique et ne peuvent être résolues par la politique.

Bien à vous,

L'abbé Patrick A. Morand, J.C.D.
Winnipeg
Le 15 décembre 1992

SAINT-BONIFACE

Amnistie internationale vous attend

L'expérience vécue par une étudiante franco-manitobaine en Amérique du Sud sera au coeur de la prochaine réunion du groupe d'Amnistie Internationale de Saint-Boniface, qui aura lieu le jeudi 14 janvier, à partir de 19 h, à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Le public est invité à entendre le témoignage d'Anita Beaudette, étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), qui a effectué un stage en Amérique latine dans le cadre du programme Jeunesse Canada Monde.

Aministie internationale, une organisation mondiale qui lutte pour le respect des droits de la personne dans le monde entier, a toujours besoin des services et du soutien de la population.

Le groupe de Saint-Boniface est prêt à accueillir les personnes intéressées à ses réunions qui ont lieu tous les deuxièmes jeudis du mois, de 19 h à 21 h, à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Pour de plus amples renseignements, contacter Michel Verrette au 233-0210, poste 287.

L.G.

Une première chez les caisses populaires

Lorette et Sainte-Anne s'unissent pour les prêts commerciaux

Deux caisses rurales voisines viennent d'embaucher ensemble un expert en prêts commerciaux. La nouvelle passerait pour banale si elle ne laissait pas présager une plus grande régionalisation des services pouvant mener à l'amalgamation des caisses de Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes.

«On prévoit que dans le futur, précise le directeur général de la Caisse populaire de Lorette, Maurice Gobeil, il va y avoir plus de partage de services, et il sera possible de régionaliser les services.

«De mon côté, j'estime que c'est possible. Les économies d'échelle sont à considérer aussi. Nos deux caisses se ressemblent tellement: même actif, même sorte de clientèle, on est voisins. C'est une première étape, un essai en vue de s'entraider davantage. Je ne crois pas qu'on ait des difficultés à s'adapter pour travailler ensemble.»

Le directeur général de la Caisse pop de Sainte-Anne-des-Chênes, François Tétrault, est un ancien de la Caisse du Parc Windsor. Avant d'obtenir son poste actuel, il était l'adjoint de Maurice Gobeil et agent de prêts à Lorette.

On sait que les trois caisses populaires urbaines se sont amalgamées dans les années 80 - une décision qui a permis de grandement améliorer la performance du mouvement.

«La décision d'embaucher un spécialiste en commun a été prise assez rapidement, souligne Maurice Gobeil, les conseils d'administration on vu ça très positivement. La Fédération (des caisses populaires du Manitoba, la FCPM) nous a félicités de cette initiative.»

Le nouvel employé des deux caisses, Fernand Nadeau, a quitté son poste d'officier de crédit commercial de la FCPM et a entrepris ses nouvelles fonctions le 4 janvier. Il passera la moitié de son temps dans chacune des deux caisses.

photo: Jean-Pierre Dubé

L'officier de crédit commercial, Fernand Nadeau.

«Les agents de crédit des caisses sont des généralistes, avance le directeur général de Lorette, on n'est pas spécialisés comme lui. Les deux caisses peuvent se permettre un employé de cette compétence-là, pour voir à nos besoins mutuels: on veut faire une expansion dans le crédit commercial; aussi, ça répond à nos besoins internes.»

Fernand Nadeau collabore avec les caisses dans le dossier des prêts commerciaux depuis trois ans. Chaque caisse a un plafond sur les prêts qu'elle peut consentir. Au-delà d'un certain seuil, la demande doit être traitée par la FCPM.

«On sait que le contexte économique va s'améliorer, commente Maurice Gobeil, et on veut être positifs et avant-gardistes dans notre approche. On pense à la viabilité à long terme. Mais il y a déjà beaucoup de travail à faire dès maintenant.»

Jean-Pierre DUBÉ

Qui est-il?

Fernand Nadeau est depuis le 4 janvier le premier officier des prêts commerciaux au service des caisses populaires de Lorette et de Sainte-Anne-des-Chênes. Né à Somerset en 1951, il a étudié la comptabilité et l'informatique.

Fernand Nadeau a été un agent de prêts de la Banque fédérale de développement pendant cinq ans avant de devenir le directeur de crédit de Tan Jan International, le fabricant de vêtements de Winnipeg. Il oeuvre à la Fédération des caisses populaires du Manitoba depuis 1989.

«Mon travail sera d'approfondir les dossiers. C'est encore la récession, c'est difficile et les entrepreneurs en souffrent. Essentiellement, je vais développer des portefeuilles de prêts de bonne qualité.»

J.-P. D.

Une nouvelle résidence pour les 55 ans et plus en perspective

Les Chevaliers de Saint-Boniface ont acheté Newman Millworks

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface tentent une quatrième fois de répondre aux 380 personnes de la liste d'attente de l'Accueil colombien, la résidence de la rue Masson. Ils ont acheté la propriété de Newman Millworks de la rue Des Meurons.

Le projet de sept millions $ de l'Accueil II comprend 88 résidences pour des personnes âgées de 55 ans et plus et disponibles dès septembre 1994. Un nombre encore indéterminé d'apparte-ments accueillerait des résidants à revenu moyen.

Les Chevaliers ont mis sur pied une nouvelle corporation, sous la présidence d'Omer Lamoureux, pour mener à terme le projet Des Meurons. Le comité organisateur doit obtenir, d'ici deux mois, un engagement financier de la part de 66 futurs résidants, soit 75 % du total prévu.

«Les gouvernements fédéral et provincial n'ont presque pas de fonds pour aider les groupes sans but lucratif comme le nôtre à fonder des résidences, explique Omer Lamoureux. Quand on a fait l'Accueil colombien, il n'y avait pas de problème.»

Moyennant la participation d'un nombre suffisant de futurs résidants, les Chevaliers pourront obtenir le financement requis. Les organisateurs tiendront quatre réunions publiques au cours de janvier (les 10, 14, 21 et 28 à 19 h au 210 Masson) pour expliquer en détail la formule. Et il restera à faire modifier le zonage.

L'échéancier prévoit la démolition des édifices Newman Millworks et Lumber Ladies avant septembre 1993. Les travaux de construction débuteraient alors et on prévoit que les résidences seraient fin prêtes à l'automne 1994.



Ce dessin donne une petite idée de l'avenir du coin Bertrand/Des Meurons à Saint-Boniface.

Les Chevaliers ont prévu une deuxième étape: comme le lot de 2,75 acres s'étend jusqu'à la propriété des Monuments Brunet, un centre hospitalier pourrait être ajouté ultérieurement.

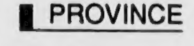
«La province fait une étude, qui sera terminée en avril, précise Omer Lamoureux, pour déterminer si on peut avoir de l'aide pour établir le centre de santé.»

L'Accueil II des Chevaliers serait voisin de nouveau quartier Youville de la Société de dévelop-pement de Saint-Boniface, qui comprend une extension de la place Gaboury et de la rue Youville, ainsi que la création de la rue Georges-Forest, dès la fin de 1993.

Jean-Pierre DUBÉ

photo: Jean-Pierre Dubé

Le président du comité de développement, Omer Lamoureux, et le vice-président Napoléon Boulet devant le site de la rue Des Meurons.



PROVINCE

Antigym: 10 nouvelles sessions

À la suite du succès obtenu par l'antigymnastique l'automne dernier, Pluri-elles présente à nouveau le programme cet hiver.

L'antigymnastique est une approche qui met l'accent sur des mouvements doux qui redonnent au corps sa souplesse et sa vitalité.

Dix sessions de groupe seront données au Centre de femmes Pluri-elles (184, rue Goulet) tous les lundis de 19 h 30 à 21 h du 11 janvier au 15 mars, avec l'animatrice Lise Voyer.

Les dix sessions seront également offertes à l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste, les mercredis soirs du 13 janvier au 17 mars, de 19 h 30 à 21 h.

Dans les deux cas cependant, le première session débute à 19 h par une rencontre d'information.

Celles et ceux qui veulent s'inscrire peuvent composer le 233-1735 et demander Michelle ou Lise, ou rejoindre Lise Voyer au 452-2030. Les résidants de Saint-Jean-Baptiste peuvent s'inscrire auprès de Julie Paquet, au 758-3526.

L'inscription aux dix sessions coûte 115 $. On accepte un maximum de 12 participants par groupe.

S. L.

Le Manitoba traîne la patte dans l'Ouest

Victoria accorde la gestion aux parents francophones

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé son intention de créer d'ici septembre 1995 une commission scolaire francophone pour gérer l'éducation en français dans la province.

Le gouvernement néo-démocrate a choisi de faire cette importante annonce pour la communauté francophone le 23 décembre dernier, un moment de l'année où journalistes et politiciens ont la tête ailleurs.

«Il est clair que nous avons une obligation constitutionnellle d'offrir la gestion scolaire aux francophones en vertu du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé en 1990» a reconnu la ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, Anita Hagen. Selon la ministre, si le gouvernement n'offre pas aux francophones le pouvoir de gérer leurs écoles, ce sont les tribunaux qui s'en chargeront. «Cela nous coûtera alors certainement plus d'argent», de conclure la ministre.

Elle a toutefois souligné que la création de cette commission scolaire était conditionnelle à une participation financière du gouvernement fédéral.

La commission scolaire francophone aura les mêmes pouvoirs et responsabilités que n'importe quelle autre commission scolaire anglophone, sauf qu'elle n'aura aucun pouvoir de taxation et qu'elle aura comme unique mandat d'offrir un programme d'éducation en français aux ayants droit, en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique n'a pas caché sa satisfaction à la suite de cette annonce. Se disant très heureuse que le gouvernement prenne ses responsabilités, la présidente de l'Association, Mme Martine Galibois-Barss, a ajouté que cette décision était la meilleure garantie pour assurer aux enfants francophones une qualité d'éducation uniforme à travers la province. «C'est une décision qui vient récompenser 14 années d'efforts de la part des parents.»

Le rapport du Comité spécial de la Colombie-Britannique sur l'éducation en langue minoritaire officielle, rendu public en février 1992, préconisait plutôt la création de trois conseils scolaires régionaux francophones et la possibilité de créer d'autres conseils advenant une hausse importante du nombre d'élèves. Selon ce même rapport, il serait difficile de combler les besoins particuliers des régions avec la création d'une seule commission scolaire. Le rapport recommendait également la mise en oeuvre de la gestion scolaire pour le 1er juillet 1993 et l'élection des conseils scolaires francophones en novembre 1993.

On compte présentement, dans le système scolaire de la Colombie-Britannique, 4 300 enfants dont la langue maternelle est le français. Seulement 2 100 de ces enfants sont présentement inscrits au programme cadre de français, et la majorité sont à l'école élémentaire. On estime que l'effectif scolaire pourrait atteindre les 6 000 enfants.

Les francophones devront cependant attendre le dépôt et l'adoption en troisième lecture des modifications qui seront apportées à la loi scolaire de la province avant de faire sauter les bouchons de champagne. En Alberta et en Saskatchewan, des projets semblables n'ont toujours pas franchi le cap de la troisième lecture, malgré les déclarations de bonne volonté des gouvernements en place.

Au Manitoba, le cas a été entendu en Cour Suprême du Canada en décembre. Un jugement est attendu au printemps de 1993. (APF)

Recyclez ce journal

Un appel aux lecteurs de La Liberté

Des livres pour le Zaïre

Un travailleur chrétien oeuvrant au Zaïre depuis 1972 a décidé de faire appel à la générosité des lecteurs de La Liberté pour équiper en livres de langue française une bibliothèque construite à Watsa, dans le nord-est du pays.

La bibliothèque et le centre culturel de Watsa, une ville de 55 000 habitants, ont été bâtis avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Mais les fonds manquent pour acheter des livres, qui font cruellement défaut aux quelque 8 000 étudiants du primaire et du secondaire de Watsa.

Sieg Grafe, responsable du projet, s'adresse donc aux lecteurs de La liberté qui souhaiteraient faire don de livres.


photo: Jean-Pierre Dubé

Sieg Grafe se rendra aussi au Québec dans quelques semaines.

«Nous cherchons des livres académiques de tous niveaux, primaire, secondaire et universitaire, précise-t-il.

«Des livres sur tous les sujets comme la chimie, la physique, la biologie, la botanique, la psychologie, la médecine, l'économie, l'exploitation minière (Watsa est un centre d'exploitation de l'or), l'histoire de l'Europe, du monde et de l'Afrique, des livres de voyage, de littérature française, de littérature traduite en français, et des biographies de personnages célèbres.»

Les personnes intéressées peuvent contacter Sieg Grafe au 255-2859. Les frais de transport des livres seront assurés par des fonds publics.

L.G.

Programme scolaire du Festival

Inscriptions jusqu'au 15 janvier

Les écoles qui veulent participer au programme scolaire du Festival du Voyageur, qui se déroulera du 15 au 19 février, ont jusqu'au 15 janvier pour inscrire leurs élèves.

Les Festival propose pour les élèves du préscolaire à la 12e année plus de 40 activités: bricolages, spectacles, ateliers historiques, jeux et sports.

Côté spectacles, les plus jeunes (préscolaire à la 6e année) pourront voir la ventriloque Lise Maurais, Claire de Lune et son Rêve acadien, la musicienne et raconteuse Lynn Noël, et Rachel Therrien accompagnée de l'Harmonie des forces aériennes de Winnipeg.

Les plus vieux (de la 7e à la 12e année) pourront voir Richard Séguin au théâtre Walker (deux représentations d'une heure sont prévues les 18 et 19 février pour les étudiants). Le conteur ojibway Leonard Houston et le Métis Ed Desjarlais donneront un spectacle intitulé Carrefour des cultures, tandis que la Théâtre des lutins présentera une pièce sur la vie de Louis Riel.

Une journée d'activités au Festival du Voyageur coûte entre 5 et 7 $ par élève pour les jeunes du préscolaire à la 6e année, et entre 5 et 8 $ pour les plus vieux, selon le nombre et le type d'activités choisies.

On peut obtenir le programme, le formulaire d'inscription et des renseignements supplémentaires auprès du Festival, en composant le 237-7692 (demandez Liliane).

S. L.

Coups de coeur

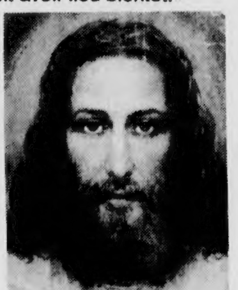


Germaine LaPalme

«Des choses religieuses, vous croyez que ça va intéresser le monde?», s'inquiète la résidante de Saint-Malo lorsqu'on lui demande de parler de son coup de coeur.

Il est vrai que la lecture qu'elle nous propose relève plus de l'exercice spirituel que de la distraction. Il s'agit des cinq volumes de ***The True Life In God***, une série de conversations qu'une jeune femme suisse nommée Vassula Ryden entretient depuis 1985 avec nul autre que Jésus Christ.

«Jésus se sert de la main de Vassula pour écrire; c'est comme ça que le dialogue se fait», explique l'employée de l'Atelier Rivière-Rouge de Saint-Malo. «Il prône l'unité des Églises en préparation de son retour sur Terre, qui doit avoir lieu bientôt.»



Germaine LaPalme, qui se qualifie elle-même de «pas grosse liseuse», précise avoir «dévoré» les livres de Vassula Ryden. «Je n'ai jamais lu quelque chose avec autant d'amour. Jésus nous parle à nous, il rejoint notre coeur.»

Quatre des cinq ouvrages en question, publiés initialement en anglais, ont été traduits en français sous le titre La vraie vie en Dieu.

Depuis sa «conversion» il y a une dizaine d'années, la mère de trois enfants est à l'affût, dans ses loisirs, de tout ce qui exclut la violence et le sexe au profit d'un message d'amour et de générosité.

Dans cette optique, le dernier film de la comédienne américaine Whoopie Goldberg, Sister Act, l'a parfaitement comblée. «C'est l'histoire d'une fille qui danse dans un club de nuit et qui assiste à un meurtre. Pour la protéger, on l'oblige à se déguiser en religieuse et à se cacher dans un couvent.

«Au début, elle ne veut pas du tout rester au couvent. Elle cause du tracas. Comme sa vocation est de chanter, la supérieure la met en charge de la chorale.

«Évidemment, elle change pas mal le style des concerts. Les jeunes qui passent dans la rue et qui entendent ça rentrent dans l'église. Elle aussi elle change. Elle se met à prier. L'esprit religieux prend le dessus.»

L.G.

CULTUREL

1492, image du monde, image de l'autre

L'Histoire a changé pour les deux peuples

Le Centre culturel franco-manitobain et l'Alliance française se sont donnés la main pour monter une exposition à deux volets cherchant à célébrer la rencontre des deux mondes de l'Europe et de l'Amérique.



Bertrand Dufieux de l'Alliance française et Martine Tinjoud du CCFM ont joint leurs efforts pour monter l'exposition *1492, image du monde, image de l'autre* avec un accent local.

photo: Karine Beaudette

Le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux, souligne que l'Histoire a vraiment changé à partir de 1492, pour les autochtones comme pour les Européens. «On ne parle plus autant de découverte de l'Amérique comme si les autochtones et leur culture avaient été découverts et n'existaient pas avant cette date. Ce n'est qu'une seule perspective. Les autochtones aussi ont profondément changé l'Europe.»

La première partie de l'exposition, une série de 20 affiches fournies par le ministère français des Affaires étrangères, s'intitule *1492, image du monde, image de l'autre*. «L'exposition est bien faite, très didactique et informative. On ne privilégie pas un point de vue plus que l'autre. On montre les deux à égalité.»

Le deuxième volet de l'exposition souligne les effets de l'arrivée des Européens sur la culture amérindienne qui existait au début du 18e siècle sur les plaines du Manitoba. «L'exposition comprend deux époques qui sont assez distantes l'une de l'autre mais qui ne sont pas étrangères», explique Bertrand Dufieux.

Le Musée de l'Homme et de la nature, la Direction des ressources historiques du Manitoba et le Musée de Saint-Boniface ont collaboré en prêtant des artefacts, objets et illustrations au CCFM.

La responsable de projet, Martine Tinjoud du CCFM, précise: «C'est un coup d'oeil rapide sur la culture matérielle des autochtones qui vivaient ici et qui avaient une culture de base très évoluée artistiquement et dans la vie quotidienne. Ils avaient développé une civilisation en fonction de la nature à laquelle ils s'étaient adaptés pour survivre.

«Le deuxième volet de l'exposition montre comment l'arrivée des Européens au début du 18e siècle a transformé la culture matérielle. Les autochtones n'utilisaient plus seulement les matériaux venus de la nature, mais en plus, ils utilisaient des perles de verre, du fil et de la laine apportés par les Européens.»

«L'exposition aurait pu être beaucoup plus riche si on avait eu deux ou trois ans pour la préparer. Il a fallu se limiter par manque de temps. On ne touche pas au sacré, aux chants, aux mythes ou aux armes.»

Les collaborateurs ont eu environ un mois pour préparer l'exposition. Celle originalementt prévue pour janvier a dû être reportée puisque les oeuvres (principalement des sculptures de plâtre) n'étaient pas en état d'être exposées et devaient être restaurées.

«En moins de six semaines, il fallait trouver une autre exposition. Ça s'est bien arrangé puisque l'Alliance française pouvait avoir cette exposition.» *1492, image du monde, image de l'autre* est en montre à la galerie du CCFM jusqu'au 5 février.

Karine BEAUDETTE



Une des 20 affiches prêtées par le ministère français des Affaires étrangères qui seront exposées à la galerie du CCFM jusqu'au 5 février.

Concours de sculptures du Festival

C'est le temps de s'inscrire

Le Festival du Voyageur se tiendra du 12 au 21 février en 1993 et tous sont invités à participer au concours de sculptures, dont le thème cette année est «L'esprit des neiges».

Le concours de sculptures commencera le 4 février, et les équipes auront jusqu'au 9 pour compléter leur sculpture dans la parc du Voyageur. Les pièces gagnantes seront choisies par le jury le 10 février.

On peut s'inscrire dans une des trois catégories: adultes, école, groupe/organisme. Les équipes peuvent compter jusqu'à quatre membres, et jusqu'à six pour les équipes scolaires.

Chaque équipe se nomme un capitaine, et cette année le Festival du Voyageur organise une réunion d'information pour les capitaines, qui aura lieu au cours de la troisième semaine de janvier.

Les formulaires d'inscription doivent parvenir au Festival du Voyageur le 18 janvier au plus tard. Il en coûte 35 $ par équipe pour s'inscrire.

On peut contacter Gary Tessier au 237-7692 pour obtenir des renseignements complémentaires.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Bill Prouten*** au Mârdi Jazz le 12 janvier (3 $).; artistes invités: ***Ratatouille*** le 8 janvier et ***Lui et Lui*** les 14 et 15 janvier (3 $).

✓ Il y aura un ***concert de L'Orchestre de chambre du Manitoba*** à l'église Westminster (745 Westminster, angle Maryland) le 27 janvier à 20 h. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 11 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson et au comptoir Ticketmaster (780-3333).

✓ L'***organiste John Walker*** donnera un concert le 24 janvier à 20 h, dans le cadre de la ***série de concerts d'orgue*** de l'église Westminster (angle Westminster et Maryland). Au programme, des oeuvres de Reger, Paine, Drischner, Hebble et Dupre, entre autres. Les billets se vendent 12 $ à l'avance (auprès de Bill Taylor, 786-4882) et 14 $ à la porte.

THÉÂTRE

✓ Les 15 et 16 janvier, la salle paroissiale de Lorette accueille la production ***Un café, Butch***. Écrite par Guy Lacroix, cette pièce est présentée sous la forme d'un café-théâtre. 300 billets sont disponibles pour les deux soirées, à raison de 15 $ (comprenant un repas préparé par l'hôtel Dawson Trail). Pour réserver, appelez Priscilla Chaudouet (878-2758) ou Agathe Lacroix (878-3087).

✓ Manitoba Theatre Centre présente la comédie ***Arsenic and Old Lace*** du 7 au 30 janvier au Mainstage. Billets (de 12 $ à 32 $) en vente au 942-6537.

OPÉRA

✓ Manitoba Opera présente ***Le Dialogue des carmélites***, opéra de François Poulenc, chanté en français, les 6 et 12 février à 20 h et le 9 à 19 h 30. Billets (de 17,12 $ à 58,85 $) en vente au 780-7328.

EXPOSITIONS

✓ À partir du 8 janvier, le Centre culturel franco-manitobain et l'Alliance française du Manitoba vous invitent à l'exposition ***1492 - Image du monde, image de l'autre***, présentée au CCFM jusqu'au 5 février. Vernissage le 10 janvier à 15 h.

✓ Les expositions du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Drawings and Sculpture from Baker Lake*** (jusqu'au 31 janvier); ***Inuit Ivories from the Collection*** (jusqu'au 14 mars); et ***Achieving the Modern: Canadian Abstract Painting and Design in the 1950s*** (jusqu'au 28 février). Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'***oeuvres du Groupe des sept***.

CINÉMA

✓ Le Musée des Beaux-Arts de Winnipeg met à l'honneur le cinéma américain des années 50 au cours de janvier. Le 8 janvier, on présente les comédies musicales ***Show Boat*** (1951, avec Eva Gardner) à 19 h 30 et ***Jailhouse Rock*** (1957, avec Elvis Presley) à 21 h 30. Les 9 et 10 janvier, à 20 h, le Musée présente ***All I Desire***, dans une série consacrée au réalisateur Douglas Sirk. Entrée: 4,50 $ (3,50 $ membres, aînés et étudiants).

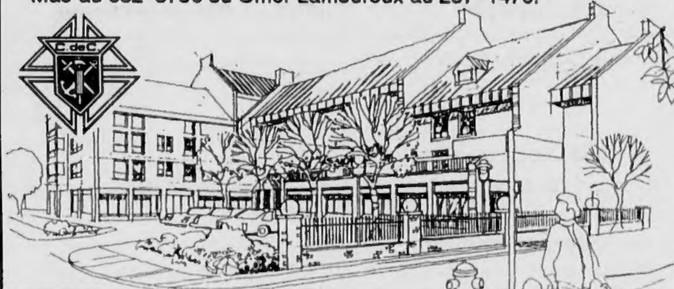
LOISIRS

✓ Jusqu'au 9 janvier, en vous rendant participer aux activités du Centre Fort Whyte, ***amenez-y vos sapins de Noël***. Le Centre les recyclera. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



Après le succès qu'a connu le film lors du festival de cinéma Cinémental en novembre dernier, la Cinémathèque et CKXL vous invitent à voir ou à revoir Léolo, de Jean-Claude Lauzon, mettant en vedette Ginette Reno. A la Cinémathèque (100, rue Arthur), du 8 au 14 janvier. Représentations à 19 h 30 et 21 h 30.





Nouvelle école à Saint-François-Xavier

Les Soeurs Grises ont été présentes à Saint-François-Xavier jusqu'en 1970, alors que soeur Céline Vermette, la dernière religieuse enseignante, quittait une mission fondée par les soeurs Eulalie Lagrave et Hedwidge Lafrance en 1850. Lors de l'inauguration officielle de la nouvelle école à la fin de 1992, les anciens élèves ont pu revoir l'une de leurs enseignantes favorites, soeur Antoinette Normandeau, maintenant âgée de 83 ans. On la voit ici en compagnie de Gisèle Marion, qui avait revêtu pour l'occasion l'habit des soeurs Grises de l'époque.

Les cours de dessin de Michel LeBlanc

Dessine-moi un mouton!

«Tout le monde peut apprendre à dessiner», affirme Michel LeBlanc, qui donnera un cours de dessin de huit semaines au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) à partir du mardi 19 janvier (1).

Artiste, illustrateur de livres, animateur d'ateliers en vidéo dans les écoles, Michel LeBlanc se propose d'enseigner en huit cours les techniques de base du dessin, tout en démythifiant la pratique des arts visuels.

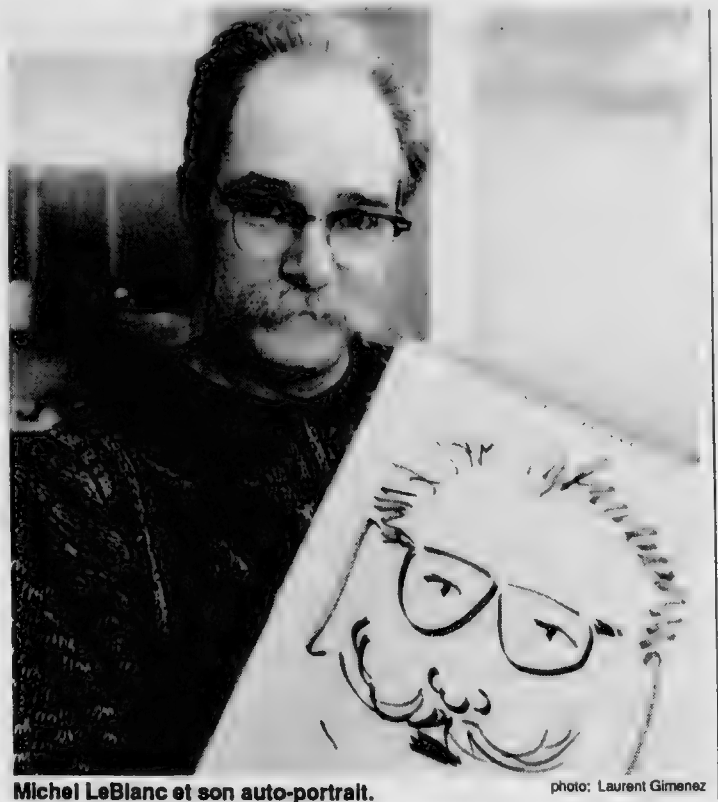
«N'importe qui peut apprendre à dessiner, qu'il soit doué ou pas, explique-t-il. Trop souvent, les gens ont peur du dessin parce qu'ils ont été découragés à l'école. Ils n'osent pas se lancer. Je veux les aider à surmonter cette peur.»

Michel LeBlanc affirme que la pratique du dessin peut être utile à tout le monde dans la vie quotidienne. Non seulement développe-t-elle l'imagination, mais elle peut aussi enrichir les compétences dans les secteurs où le visuel joue un rôle important, comme l'informatique ou le cinéma.

Elle facilite aussi la communication: quel meilleur moyen qu'un dessin pour expliquer à un ami une direction à suivre ou pour décrire à un architecte la maison de son rêve?

L.G.

(1) Les cours auront lieu tous les mardis soir de 18 h à 19 h 30 du 19 janvier au 16 mars 1993. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 15 janvier en appelant Martine Tinjoud au 233-8972. Coût: 50 $ (compter environ 10 $ supplémentaires pour le matériel).


Michel LeBlanc et son auto-portrait. photo: Laurent Gimenez

WINNIPEG

Rencontre avec d'Alfonso

Le Département de français de l'Université de Winnipeg invite le public à passer une petite heure avec l'écrivain et poète Antonio d'Alfonso le vendredi 15 janvier, à 12 h 30 au Foyer français.

Antonio d'Alfonso est le rédacteur en chef de la maison d'édition Guernica à Montréal, et l'auteur de nombreux ouvrages en anglais, en français et en italien.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Santé A. Viselli, vice-président du Groupe des écrivains italo-canadiens du Manitoba, Département de français, Université de Winnipeg, R3B 2E9. Tél: 786-9478.

L.G.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en janvier.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le samedi 16 janvier		Saint-Boniface	Festival du Voyageur	La Fourche	Début du Sentier d'hiver	Les 16 et 17 janvier.
	20 h 00	Saint-Léon	Coimté culturel	Centre récréatif	Danse du bon vieux temps	
Le lundi 18 janvier	19 h 00	Saint-Boniface	Alliance Chorale	Salle 243-CCFM	Cours de solfège	Tous les lundis. Info: 233–7423 (Pour débutants).
Le mardi 19 janvier	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce franco.	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	Confirmer en téléphonant à la Chambre: 235–1406.
	19 h 30	Sainte-Pierre-Jolys	Pluri-elles	École élémentaire	Soirée d'information	Syndrome pré-menstruel (PMS).
	19 h 00	Winnipeg	Base militaire	Rest. Silver Heights	Souper-rencontre	(Au 2169, ave Portage) pour femmes francophones.
Le mercredi 20 janvier	21 h 00	Powerview	Festival du Voyageur	Papertown Motor Inn	Mini-Concours du Meilleur	Info: au 237–7692.
	19 h 30	Saint-Boniface	Féd. prov. comités de parents	169, rue Marion	Soirée-causerie	Le stress versus la relaxation. Ouvert à tous. Info: 237–9666.
Le jeudi 21 janvier	14 h 00	Somerset	Coordonnatrice des activités	Manoir	Polka-Dots Band	Ouvert au public.
Le vendredi 22 janvier	20 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité danses traditionnelles	Salle du Centenaire	Soirée de danses	Avec Harold Wright.Un goûter est servi. Prix d'entrée: 7 $.
	20 h 00	Saint-Boniface	Le Cercle Molière	Salle Pauline Boutal	Théâtre-Série Classique	«Les belles-soeurs». Du 22 au 30 janvier. Info: 233–8972.
	19 h 30	Winnipeg	Commissaires d'écoles fr.-mb.	Holiday Inn South	Réunion annuelle	Au 1330, Pembina. Les 22 et 23 janvier. Pour les commissaires. Info: 237–0212.
		Winnipeg	Festival du Voyageur	Au centre Polo Park	Exposition Fest. du Voyageur	Les 22 et 23 janvier. Spectacles, exposition historique, démonstrations. Concours du meilleur etc.
Le dimanche 24 janvier	13 h 30	Saint-Boniface	Associés du Fort Gibraltar	Fort Gibraltar	Rendez-vous des hivernants	Rencontre pour membres du Fort Gibraltar.
		Saint-Boniface	Festival du Voyageur	La Fourche	Sentier d'hiver	
		Somerset	Paroisse	Église	Retraite	Les 24, 25 et 26 janvier. Pour tous les gens de la région. Info: Abbé Lévesque au 744–2527.
Le lundi 25 janvier	19 h 00	Saint-Malo	Caisse populaire	Chalet Malouin	Réunion annuelle	
	14 h 00	Somerset	Filles d'Isabelle	Manoir	Bingo et fêtes	
Le mardi 26 janvier	19 h 00	Saint-Boniface	Assoc. rés. vieux St-Boniface	Centre récréa. Notre-Dame	Réunion annuelle	Bienvenue aux résidents du vieux St-Boniface au 271, rue de la Cathédrale.
	13 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Technique Nadeau	Exercice en douceur. 13 h et 19 h. Idéal pour personnes âgées.
Le mercredi 27 janvier	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Caisse populaire	Salle du Centenaire	Réunion annuelle	
	19 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Salle Le Portage	Soirée d'inscription	Concours du Meilleur. Info: 237–7692.
Le jeudi 28 janvier	19 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Pluri-elles	École élémentaire	Soirée d'information	Syndrome pré-menstruel (PMS). Le 28 janvier et le 8 février.
	19h 30	Saint-Boniface	Société historique St.-Bon.	Salle académique CUSB	Conférence	Avec Léo Robert ancien prés. SFM «(Crise) Événements linguistiques de 1983».
		Saint-Jean-Baptiste	Curling	Curling	Bonspiel pour hommes	Les 28, 29, 30 et 31 janvier. Info: Léon Lafond au 758–3401.
Le vendredi 29 janvier	19 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot, 768, av. Taché	Inscription Concours Barbus	2e soirée d'inscription. Info: 237–7692.
Le samedi 30 janvier		Brandon			Navette Brandon/Winnipeg	Vous avez l'intention d'aller voir la pièce «Les belles-soeurs»? Contactez Sylvia Taggart au 729–3162.
Le dimanche 31 janvier		Saint-Boniface	Festival du Voyageur	La Fourche	Sentier d'hiver	

Cette page est une commandite de LA LIBERTÉ

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665-4443.



fm

Nécrologies



Dérrick Stéphane La Roche

Dérrick Stéphane La Roche fils nouveau-né de Michelle L'Heureux et Fabien La Roche né le 16 décembre 1992, nous a quittés le 18 décembre 1992 à l'Hôpital des enfants dans les bras de sa famille.

Dérrick Stéphane laisse dans la peine sa maman Michelle, son papa Fabien, son frère Patrick, sa soeur Véronique; ses grands-parents Gérald et Alice L'Heureux, Pierre et Carmen La Roche; ses tantes et ses oncles: Patricia et Dan, Lucille, Lynne et Roger, Susanne et Daniel, Pierrette, Christian, Louise, Réjean, Jocelyne, Joël, son parrain Stéphane et Yanick; ses cousins Jeremy, Michael, Christian, Chantel, Caroline, Joël, Janelle, Jordi et Justin; ainsi que ses arrière-grands-mères Clothilde Bruneau, Angéline Brémaud et Pearl L'Heureux et tous ses grands-oncles, grands-tantes et cousins.

Dérrick Stéphane, ta grande famille attendait ta naissance comme un cadeau de Noël mais tu es déjà un petit ange dans la crèche de Jésus. C'est avec tout notre amour que nous te gardons dans notre coeur pour toujours.

Bye mon p'tit bonhomme, papa!

La famille et les amis se sont réunis au Salon Couture le lundi 21 décembre à 14 h. Monsignor Albert Fréchette a animé les prières; Christian et Réjean La Roche les chants.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Coutu.

Remerciements

Fabien et Michelle désirent remercier l'abbé Claude Blanchette qui a baptisé Dérrick Stéphane et apporté soutien moral et réconfort à la famille. Des remerciements au personnel et aux médecins des soins spéciaux de l'Hôpital général de Saint-Boniface et de l'Hôpital des enfants de Winnipeg. Un merci bien spécial à Monsignor Albert Fréchette. Merci parents et amis pour votre présence et vos témoignages de sympathie.

Pauline Conan
(née Mandret)

Paisiblement, entourée de sa famille, Pauline Conan (née Mandret), 90 ans, veuve de Louis Conan, et précédée aussi dans la mort par son premier époux Jean Gorge, est décédée le 27 décembre 1992 à l'Hôpital Percy Moore.

Née à Bretingnolles, France, Pauline est venue au Canada en 1970. Elle s'est installée à Fisher Branch où elle a résidé jusqu'à la fin.

Elle laisse dans le deuil beaucoup d'amis et son beau-fils Louis Conan, sa femme Marie et leur famille, Goergine Bernier et sa famille, Adrienne Caners, son mari Ted et leur famille, Angélique Bale, son mari Ernest et leur famille, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; aussi un fils, Robert Gorge, de France, une soeur Jeanne, de France et un frère Clovis Mandret, également de France.

Les prières ont été récitées à 19 h, le mardi 29 décembre, à la Chapelle funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Le service funèbre a eu lieu le mercredi 30 décembre en l'église de l'Immaculée conception de Fisher Branch, présidé par l'abbé Stan Gacek. Le visionnement a précédé la service. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

La famille désire remercier le personnel, les médecins et les infirmières pour les bons soins accordés à Pauline durant son séjour à l'Hôpital Percy Moore; également les nombreux amis qui étaient toujours présents de bien des façons pour Pauline. Un merci spécial aussi à l'abbé Stan Gacek, au diacre Robert Giasson et à Sr Agnès Jolicoeur, pour leur réconfort et leurs nombreuses visites.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à la Fondation du coeur du Manitoba, 301-352, rue Donald, Winnipeg, R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface.



Lévi Dandenault

Paisiblement le 26 décembre 1992 à l'hôpital De Salaberry, Lévi Dandenault est décédé à l'âge de 88 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Laurette (née Côté) de Saint-Pierre-Jolys, trois fils: Luc, Charles et Ronald; quatre filles: Pauline, Lise, Édith et Joanne; ainsi que 15 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants; une soeur, soeur Marie Saint-Charles (Fille de la croix), un frère Joseph et de nombreux neveux et nièces.

M. Dandenault a été précédé au repos éternel par deux soeurs, Gertrude et Émilie; trois frères, Hector, Auguste et Paul.

La messe de la Résurrection a eu lieu le mardi 29 décembre en l'église de Saint-Pierre-Jolys avec M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, célébrant. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

La famille désire remercier spécialement les infirmières et le personnel du Repos Jolys et de l'Hôpital de Saint-Pierre pour leurs bons soins. On tient également à remercier ceux et celles qui n'étaient pas là mais qui ont néanmoins adressé leurs meilleurs voeux par courrier ou par téléphone.

La direction des funérailles de M. Dandenault a été confiée au Salon mortuaire Saint-Pierre (Loewen).

Origene Lambert

Paisiblement le 25 décembre 1992 est décédé à l'âge de 83 ans au Repos Jolys de Saint-Pierre-Jolys, Origène, époux d'Albina Lambert (née Malo).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux garçons et trois filles; Henri et Yvette de Saint-Boniface, Hélène et Stan Johnson, Aline et Tom McNeil, Yvette et Don Mac Neil, Pierre et son amie Gerry tous de Saint-Vital; sept petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil deux frères, Onésime (Annette), Ulysse et quatre soeurs, Germaine FMM., Philomène Ruest, Marie Alma FMM et Bernadette Ruest ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Origène fut précédé par ses parents Amédée et Clara (née Coulombe) un petit-enfant Kenneth McNeil et ses soeurs Marie, Florence, ses frères Paul et Laurent.

Le service a eu lieu le lundi 28 décembre 1992 à 10 h en l'église Saint-Malo par l'abbé Choiselat célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de Saint-Malo.

La famille aimerait exprimer son appréciation sincère au personnel du Repos Jolys de Saint-Pierre pour ses soins affectueux et aussi tous les parents et amis qui ont témoigné leur reconnaissance dans ces temps difficiles.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire (Loewen) de Saint-Pierre.



Alice Marie Deremiens
(née Handfield)

Paisiblement, après une longue maladie, le mardi 22 décembre 1992 à l'hôpital Saint-Boniface, notre mère et grand-mère Alice Deremiens (née Handfield) est décédée à l'âge de 87 ans.

Elle laisse dans le deuil sa famille très aimée, deux filles Astrid Arnaud et Henriette épouse de Yves Bruyère, sa belle-fille Mercedes Claessens: cinq petits-enfants, Janine et Marc Arnaud, Christian et Danys Bruyère, Desirée (Bill) Crawford; trois arrière-petits-enfants, Marc et Caroline Bruyère et Andrée Crawford.

Alice fut précédée par son époux Henri, son fils Nil-Charles, son beau-fils Florent Arnaud.

Les prières ont été récitées par M. l'abbé Marcel Damphousse au Salon Mortuaire Coutu le dimanche 27 décembre à 20 h. La messe des funérailles, le lundi 28 décembre à 14 h en l'église Our Lady de Victory, Laurier, Manitoba par le Père Roland Tessier, o.m.i. célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière Laurier.

Au lieu de fleurs, ceux qui désirent faire un don, pourront le faire à la Fondation des maladies du coeur.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Coutu, 156, rue Marion. 949-4864.

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1993-1994, conformément à l'alinéa 46(1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi
Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1)(c) de la LTGO.
Les expéditeurs ci-après ont présenté une requête à l'Office national des transports, comme le prescrit l'alinéa 46 (1) (b) de la LTGO:

AgPro Grain Inc.
CanAmera Foods
Alberta Wheat Pool
Arborfield De-Hy Ltd.
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Ltd.
Continental Grain Company (Canada) Limited
Dominion Malting Limited
Falher Alfalfa Ltd.
Finora Canada Ltd.
Great Northern Grain Ltd.
Legal Alfalfa Products Ltd.
Louis Dreyfus Canada Ltd
Manitoba Pool Elevators
N M. Paterson & Sons Limited
North East Terminals Ltd.
Northern Lite Canola Inc
Northern Sales Co. Ltd
Paddle Valley Products Ltd.
Palliser Grain Co. Ltd
Parkland Alfalfa Products Ltd
Parrish & Heimbecker Limited
Pioneer Grain Company, Limited
Prairie Malt (Canada) Limited
Rainbow Alfalfa Farms Ltd.
Robin Hood Multifoods Inc.
Saskatchewan Wheat Pool
Stow-Agro
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Limited
Tisdale Alfalfa Dehy Ltd.
United Grain Growers Limited
United Oilseed Products
Westcan Malting
X-Can Grain

Type de réductions:

Réductions selon le nombre de wagons:
a) 18 wagons — 1,50 $ la tonne
b) 20 wagons — 1,75 $ la tonne
c) 50 wagons — 2,50 $ la tonne
d) 100 wagons — 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume:
a) De 0 à 5 000 tonnes — 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes — 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes — 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons

a) Dans le cas d'expéditions à wagons multiples d'un point d'origine à une destination uniques, le chargement et la libération des wagons ainsi que l'émission des feuilles de route doivent être effectués par un expéditeur, à partir d'une installation, durant la même journée.
b) Tous les wagons doivent être chargés dans les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent aux expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 108,862 tonnes, ou 240 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP W 4310
d) Pour les transports à destination de Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay, Ont.), une période maximale de quatre jours cumulatifs sera prévue pour le déchargement, ce qui comprend le tempe d'attente avant l'arrivée du navire et le temps de déchargement après la mise à disposition.

Exceptions

a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé.

Réductions selon le volume

a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1993/1994. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN, ou le poids brut unitaire est d'au moins 108.862 tonnes (240 000 lb).
c) Elles sont calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1993/1994.
d) Elles ne sont valables que pour les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions

a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales

Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produits visés:
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine:
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN, comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

Destination:

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur:
Le 1er août 1993.

Référence tarifaire:
Tarif CN/CP W 4310

Contestation:
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à l'Office l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*. La demande doit être envoyée à:

Madame Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports
OTTAWA
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4



En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 2 janv. 1993)

	G	P	N	Pts
Selkirk*	17	0	0	34
Beauséjour	14	6	0	28
Red River	12	6	0	24
N. Winnipeg	9	8	1	19
Ste-Anne*	8	10	1	18
Brandon	8	11	0	16
Gimli *	6	11	1	14
Ste-Rose	5	13	1	11
N. Interlake*	3	17	0	8

(*) : un point est accordé pour chaque défaite en prolongation.

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 3 janv. 1993)

	G	P	N	Pts
Ile-des-Chênes	13	0	0	26
Niverville	8	5	0	16
Saint-Malo	7	6	0	14
Ste-Anne	6	7	0	12
Steinbach	6	7	0	12
Landmark	6	8	0	12
La Broquerie	5	9	0	10
Grunthal	1	9	0	2

Compteurs (au 3 janv. 1993)

	B	P	Pts
G. Sellen, Ste-Anne	19	25	44
J. Coulombe, St-Malo	14	26	40
J. Tétrault, Ste-Anne	13	23	36
L. Skoleski, Niverville	15	19	34
P. Anderson, Steinbach	15	16	31
D. Naaykens, I-D-C	12	18	30
M. Gosselin, St-Malo	8	20	28
T. Wiens, I-D-C	11	15	26
B. Funk, Steinbach	8	17	25
J. Beauchmin, I-D-C	10	14	24
M. Dumaine, I-D-C	10	14	24
D. Martin, Niverville	4	20	24

Erratum

Alphonse La Rivière, l'ancien propriétaire du journal Le Manitoba, écrivait bien son nom de famille en deux mots et n'a jamais été avocat de sa vie, contrairement à ce que laissait entendre l'article dans La Liberté du 25 au 31 décembre 1992.

SPORT

La passion du musher David Hochman

Une vie de chien

Une cinquantaine d'athlètes venus du Manitoba, mais aussi des États-Unis, de l'Alaska et d'Allemagne, ont participé aux compétitions de traîneaux à chiens qui se sont déroulées à Carlowrie, près de Saint-Malo, les 2 et 3 janvier derniers.

Deux Franco-Manitobains se sont distingués à cette occasion. Doris Préfontaine, de Lorette, s'est classée première dans les catégories quatre et six chiens, et David Hochman, de Saint-Malo, est arrivé 2e dans la catégorie dix chiens.

La victoire de David Hochman n'est pas le fait du hasard, mais le résultat de 13 ans de pratique assidue. «J'ai acheté mon premier chien, une samoyed, quand j'avais 14 ans, raconte-t-il. Je lui ai appris comment me tirer sur la bicyclette, et on allait tout partout comme ça ensemble.»



David Hochman en compagnie de ses coursiers. Derrière Janet Manaigre. photo: Laurent Gimenez

Après l'achat d'un deuxième, puis d'un troisième chien, le natif de Saint-Boniface commence à participer à des compétitions. Il se débrouille plutôt bien, ce qui l'encourage à persévérer. Sa passion croissante le conduit bientôt à quitter Île-des-Chênes pour Saint-Malo.

«C'était plus facile pour entraîner les chiens, explique-t-il. Comme il y a plus de bois à Saint-Malo, les pistes que je trace en motoneige restent, elles ne sont pas effacées par le vent.»

Aujourd'hui, le jeune homme de 27 ans participe à une dizaine de courses chaque hiver. Malheureusement pour lui, Saint-Malo n'est qu'une des 51 étapes du circuit de l'International Sled Dog Racing Association, qui s'étend de l'Alaska jusqu'à l'autre bout des États-Unis.

Les prochaines semaines ne seront pas trop éprouvantes puisque deux compétitions sont prévues à Morris et dans les environs de Winnipeg (1). Mais après ça, il faudra reprendre la route.

«Le plus loin que je suis allé, c'est en Alaska en 1985, indique David Hochman. À part ça, je vais aux États-Unis deux ou trois fois par an, en Saskatchewan, en Alberta et en Ontario.»

Pour leur part, les chiens effectuent le voyage chaudement installés dans des boîtes en bois percées de larges trous et tapissés de paille. «On appelle ça des Dog Motels», plaisante Janet Manaigre, coéquipière régulière de David Hochman et trésorière du Club de traîneau à chiens de Saint-Malo, qui a organisé les compétions de la fin de semaine dernière.

«La plupart des mushers essaient d'aller au plus grand nombre de courses possible, poursuit-elle. En calculant bien son affaire, on peut arriver à ne pas perdre d'argent si on se place bien au classement» (les primes s'élèvent généralement à quelques centaines de dollars).

Mais qu'on ne se fasse pas d'illusions. À part quelques rares exceptions, la course de traîneau ne nourrit pas son musher. Bien heureux celui qui s'en tire sans trop de dépenses. «Pour dire la vérité, c'est un sport qui coûte cher», reconnaît David Hochman.

Un sport coûteux, et exigeant: quatre séances d'entraînement par semaine dès le mois de septembre, des déplacements constants, des chiens qui engloutissent leur bonne livre et demie de pâtée à tous les jours, qui tombent malades («Il n'y a pas de Medicare pour eux», regrette Janet Manaigre); mais qu'est-ce qui poussent donc les mushers à mener cette vie de chien?

«C'est un style de vie, répond David Hochman. J'ai toujours aimé les activités à l'extérieur, la nature et les animaux. Quand j'étais petit gars, j'allais me promener dans les bois en raquettes. Avec mes chiens, je peux glisser sur la neige à 20 milles à l'heure! C'est pas en ski de fond que tu peux faire ça!»

Janet Manaigne conclut: «Tout le temps, les gens me demandent: Mais pourquoi tu fais ça? Tout ce que je peux dire, c'est que c'est un amour qu'on n'est pas capable de laisser.»

Laurent GIMENEZ

(1) La première a lieu cette fin de semaine à Morris. L'autre compétition est celle organisée dans le cadre du Festival du Voyageur en février. Par ailleurs, une course pour les jeunes se déroulera durant la première fin de semaine de février à Saint-Malo, dans le cadre du carnaval d'hiver du village.

Combien ça coûte?

Les chiens: entre 300 et 1 000 $

Vous pouvez toujours atteler une famille de caniches ou même de labradors à votre traîneau, mais n'espérez pas gagner une course avec un tel équipage.

Les chiens de compétition appartiennent à une seule et unique race créée spécifiquement pour cette activité: les huskies de l'Alaska.

«C'est une race qui a été créée il y a 50 ou 60 ans par croisement de trois races, explique David Hochman: chiens des villages indiens de l'Alaska, lévriers et chiens domestiques (Irish Setters notamment).

Leurs caractéristiques: l'endurance, des longues pattes de coureurs, des pieds solides, une fourrure peu épaisse qui évite la surchauffe.

Outre le prix d'achat des chiens, il faut évidemment compter le coût de la nourriture et des traitements médicaux. David Hochman estime que chaque animal pese environ 50 livres et consomme une moyenne de 1,5 livre de viande par jour. Pour 30 chiens, il évalue donc le coût de la nourriture à environ 150 $ par mois.



Un attelage au départ. photo: Laurent Gimenez

Le traîneau et l'attelage: de 400 à 600 $.

David Hochman précise qu'on peut se procurer du matériel d'occasion à moindre coût, notamment auprès d'autres mushers. Quant aux «Dog Motels» qui abritent les chiens pendant les voyages, on peut facilement les fabriquer soi-même ou les commander à un ami bricoleur.

Les résultats

Voici les résultats partiels des compétitions qui se sont déroulées les 2 et 3 janvier derniers près de Saint-Malo. Entre parenthèses: temps du samedi en mn/temps du diman-che/temps total).

• **Deux chiens, débutants (1 mille)**

1er: Joshua Donkersloot, Steinbach (6.40.65/6.23.21/13.03.86); 2e: Travis MacDonald, Anola (6.53.20/6.20.79/13.13.99); 3e: Mavis Unrau, Gruntal (7.05.47/6.49.85/13.55.32).

• **Trois chiens (4 milles)**

1er: Joanne Gentry, Anola (15.17.01/13.29.49/28.46.50); 2e: Greg Brunet, Morris (15.02.33/14.05.27/29.07.60); 3e: Ed Krueger, Brandon (15.36.95/15.13.37/30.50.32).

• **Quatre chiens (4 milles)**

1er: Doris Préfontaine, Lorette (11.35.26/10.34.05/22.09.31); 2e: Stuart Osthoff, Ely, MN (12.26.93/11.17.94/23.44.87); 3e: Michelle Osthoff, Ely, MN (12.23.82/11.23.02/23.46.28).

• **Six chiens (6 milles)**

1er: Doris Préfontaine, Lorette (18.04.18/16.23.32/34/27/50); 2e: Stuart Osthof, Ely, MN (18.57.17/17.08.80/36.05.97); 3e: Michelle Osthoff, Ely, MN (19.19.77/17.57.72/37.17.49).

• **Dix chiens (10 milles)**

1er: Elisa Buteri, Tok, Alaska (29.40.24/26.14.63/55.54.87); 2e: Dave Hochman, Saint-Malo (29.18.48/27.00.55/56.19.03); 3e: Claes Aschberg, Manitou (30.21.63/26.24.96/56.46.59).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2561
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: 957-0050
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: 957-0840
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823



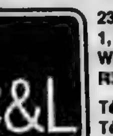
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Fillion-Rosset
· Thérapie individuelle, couple et familles
· sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
AUTOPAC Tél.: 257-4134

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

MÉTIERS

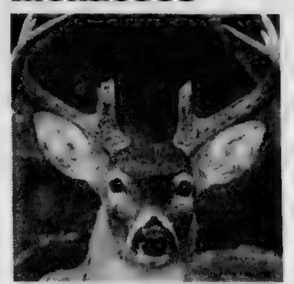
La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472

SOCIÉTÉ

Feu vert

Les espèces menacées



Voici quelques exemples d'espèces en danger de disparition au Canada: caribou le Peary, cougar de l'Est, grue blanche d'Amérique, canard arlequin, chouette tachetée, loutre de mer.

Des espèces menacées: caribou des bois, sterne rosée, chouette des terriers, béluga, carmantine d'Amérique, mûrier rouge.

Espèces rares: renard gris, petit polatouche, effraie des clochers, cygne trompette, rorqual à bosse, esturgeon vert, liatris à épis, rosier des Prairies, grand salamandre.

Une publication fournissant la liste détaillée, La Nature aux abois: les espèces menacées de disparition, est en vente dans les librairies. Pour 1993, on peut même adopter un animal!

J.-P. D.

Gens d'ici

Agronome et associé

L'agronome Philippe Sabourin de Saint-Jean-Baptiste a quitté la compagnie familiale pour se joindre à l'équipe de la firme Roberts, Sloane & Associates de Winnipeg. «Essentiellement, c'est une firme d'ingénieurs, qui touche beaucoup de projets agricoles, comme des plans de semence ou des systèmes d'entreposage de grains.



Philippe Sabourin.

«C'est un bon mariage puisque je connais le côté pratique et l'agronomie en général. Aussi, avec Sabourin Seeds, j'ai 18 ans d'expérience en administration. Je renforce la compagnie avec une nouvelle expertise et par le fait que je suis francophone.

«Je continue à m'intéresser au développement économique rural», continue le président de la Chambre de commerce et de la Société de développement de Saint-Jean-Baptiste. Le nouvel emploi de Philippe Sabourin lui permettra de travailler à la maison.

K. B.

Les 80 ans des assurances Sabourin du boulevard Provencher

«Quand j'étais tanné, il disait: assis-toi et prends une cigarette»

Roland Sabourin a choisi de devenir agent d'assurances et de voyages de reculons. C'est son père, malade, qui lui a demandé de le remplacer. Ce qu'il a fait pendant sept ans. Et il n'est jamais retourné à son métier de soudeur et machiniste.

Maurice Ernest Sabourin est parti de Beloeil, P.Q., en 1909 pour établir les assurances Northern à Winnipeg. «Il était sur un train de batteux qui s'en allaient dans l'Ouest pour la moisson, et il a dû passer par la Saskatchewan.»

C'est en 1912 qu'il est venu s'établir à Saint-Boniface: d'abord comme associé d'Henri Cusson dans les assurances, et puis comme propriétaire de l'agence du boulevard Provencher. Il a élevé une famille de six sur la rue Valade.

«Dans le temps, il faisait beaucoup d'immigration, par les bateaux, les trains, souligne Roland Sabourin, le fils de Maurice. Il a été nommé agent de la compagnie de chemin de fer Canadian Northern pour Saint-Boniface.

«L'agence a changé de place plusieurs fois. Au début, c'était au 204 Provencher, où était (par la suite) le commerce de Daoust Grimard. Mon père avait la moitié de la place; de l'autre côté, c'était l'Association d'éducation (des Canadiens français du Manitoba).

«On a déménagé chez Huot en 1948 et, deux ans plus tard, on a acheté ici (au 195, Provencher), c'était la maison de madame Rosanna Colin.» L'agence Sabourin est le plus ancien commerce du boulevard. (1)

Roland Sabourin a fait son entrée impromptue en 1946. Son père l'a appelé de sa chambre d'hôpital pour lui proposer une place. «J'avais toujours travaillé dehors. Je pensais l'arrêter en lui demandant: comment est-ce que tu me paies? Mais il a répondu: 65 $ par mois, nourri et logé.

«J'ai accepté en disant: je vais travailler pour toi tant que tu es malade, mais quand tu vas être mieux, je vais retourner à mon travail. Il a été malade pendant sept ans! Mon père, c'était le plus maladif de sa famille, mais c'est lui qui a duré le plus longtemps.

«Mes oncles, c'étaient tous des gros hommes. Ce n'est pas la même famille que les Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, qui sont des petits hommes. Nous autres, on est grands à cause de la grand-mère Janotte.

«Quand il est revenu, je lui ai dit que je n'avais pas aimé m'occuper des voyages, et que je voulais partir. Il m'a dit: assis-toi et prends une cigarette.

«Et je n'ai plus retouché aux voyages. Je n'ai pas aimé les voyages, c'est trop embourbé. Tu travailles trois semaines sur quelque chose, et puis les gens changent d'idée!

«Les assurances, ce n'est pas quelque chose de si excitant que ça. C'est juste excitant d'être en affaires. Et à force de rencontrer les gens, on a beaucoup d'amis. Il y a des clients qui remontent à 1914. Ça fait plaisir de rendre service. On est très consciencieux: quand quelque chose arrive, ça nous fait de la peine.»

Le frère de Roland, Henri Sabourin s'est joint à l'agence à son tour en 1953. En 1962, les deux frères deviennent propriétaire avec la retraite du père. En 1992, Henri a laissé les assurances pour des raisons de santé.

«Ma femme Gloria et moi, poursuit Roland Sabourin, on a acheté ses parts. On est heureux dans notre carrière, on continue comme avant. Avec ma fille Monique, qui est une agente licenciée, on est encore une business de famille.

«Le 2 novembre 1992, on a fermé l'agence de voyage, on ne fait que les assurances et la Croix bleue. Ça aurait coûté trop cher de continuer, acheter des nouveaux ordinateurs. Et c'est tellement incertain comme avenir.»

À 66 ans, Roland Sabourin ne pense pas encore à la retraite. «Je reçois ma petite pension. Je vais ralentir un peu, aller plus à la pêche. Je ne vois pas pourquoi je devrais me retirer!»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Sur le boulevard, il y a également Fontaine Electric, fondé en 1913, et Couture Toyota, fondé en 1917.



photo: Jean-Pierre Dubé

Roland Sabourin entouré de sa femme Gloria et de sa fille Monique, la troisième génération sur Provencher.



Le fondateur, Maurice Ernest Sabourin, est décédé en 1964. «Mon père aimait beaucoup ça parler en paraboles, se rappelle Roland, jouer des tours.»



La passion de la motocyclette

«Des affaires pour dompter les chiens»

Pour les passants et les commerçants du boulevard Provencher qui voient arriver et partir Roland Sabourin l'été, c'est le motard avec complet et cravate. Car depuis des années, l'agent d'assurances se rend régulièrement au travail sur sa moto de marque BSA de l'année 1966.

Quand Roland Sabourin a compris qu'il resterait longtemps dans les assurances, il a ouvert une boutique chez lui pour les réparations de petits moteurs et, éventuellement, la vente de moulins de toutes sortes et de motocyclettes.

«C'était mon hobby, ma manière de dégriser après le travail. J'ai vendu des motos pendant 30 ans, surtout des marques anglaises. J'aime la BSA car son équilibre est parfait: dans le temps, je pouvais rouler une cigarette en me promenant sur la route.

«J'ai sept motocyclettes: en plus de ma BSA (24 000 milles), j'ai cinq Hondas et une Triumph 1954 qui est la plus rapide jamais faite; elle peut rouler à 130 milles à l'heure! J'étais le représentant des frères Nicholson de Saskatoon.

«J'ai assuré beaucoup de motocyclettes, ça m'a permis de rencontrer bien du monde.

«Mon père disait à propos de mes motos: c'est des affaires pour dompter les chiens!»

J.-P. D.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront acceptées jusqu'à 14 h à la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba), R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à la même adresse, n° de téléphone 983–2372, n° de télécopieur 983–3199.

LOCATION

Projet n° 7–92
Location de locaux à bureaux
Consommation et Affaires commerciales
Canada – Bureau de district
Winnipeg (Manitoba)

Les locaux doivent comprendre au moins 762,8 m² d'espace à bureau utilisable et vingt (20) aires de stationnement avec prises de courant.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences du programme d'accessibilité aux personnes handicapées ainsi que du Programme de coordination de l'image de marque et être conformes aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. Ils doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins à toutes les 30 minutes entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites suivantes: de la rue Main à l'avenue Assiniboine à la rue Kennedy à Broadway au boulevard Memorial à l'avenue Portage à la rue Main.

Les installations offertes doivent être contiguës et se trouver sur un seul étage.

Les locaux doivent être disponibles le 1er décembre 1993 pour une période de cinq ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune. Le loyer des années d'option ne devra pas être supérieur au loyer de la période de cinq ans.

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées.

Date limite: le jeudi 21 janvier 1993.

LOCATION

Projet n° 8–92
Location de locaux à bureaux
Consommation et Affaires commerciales
Canada – Bureau régional
Winnipeg (Manitoba)

Les locaux doivent comprendre au moins 956,7 m² d'espace à bureau utilisable et huit (8) aires de stationnement avec prises de courant.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences du programme d'accessibilité aux personnes handicapées ainsi que du Programme de coordination de l'image de marque et être conformes aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. Ils doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins à toutes les 30 minutes entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites suivantes: de la rue Main à l'avenue Assiniboine à la rue Kennedy à Broadway au boulevard Memorial à l'avenue Portage à la rue Main.

Les installations offertes doivent être contiguës et se trouver sur un seul étage.

Les locaux doivent être disponibles le 1er décembre 1993 pour une période de cinq ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune. Le loyer des années d'option ne devra pas être supérieur au loyer de la période de cinq ans.

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées.

Date limite: le jeudi 21 janvier 1993.

Pour de plus amples renseignements, prières de s'adresser à:

M. Dwight Rutherford
Agent immobilier principal
Division de l'immobilier
983–7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

CRTC — **Avis public** — Canada

CRTC — Avis public 1992-86. Projets de modification du règlement de 1986 sur la télédistribution – En juin 1991, le CRTC a annoncé sa nouvelle politique relative au canal communautaire, destinée à remplacer celle qui date de 15 ans. Le Conseil propose maintenant des modifications au règlement de câble, touchant entre autres, la publicité, le partage du canal communautaire, et les petites entreprises de câble. Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires à ce sujet doivent les faire parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avant le **2 février 1993**. Le texte complet de cet avis et les modifications proposées sont disponibles à la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429, ou au bureau régional de Winnipeg au (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — **Audience publique** — Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1992-17. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 17 février 1993, à 9 h, à l'Hôtel Beauséjour, 750, rue Main, Moncton (N.-B.), afin d'étudier ce qui suit: 15. MONTRÉAL (Qué.). Demande (920985900) présentée par **COGÉCO RADIO-TÉLÉVISION INC.** en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un service national de musique numérique transmis du satellite au câble et qui sera offert sur une base facultative aux entreprises de cablôdistribution au Canada à un tarif mensuel distinct d'environ 10 $ aux abonnés d'entreprises de cablôdistribution qui désirent ce service. Le service proposé sera composé de 7 formules musicales produites au Canada et de 31 formules musicales produites à l'étranger. Examen de la demande: 5, Place Ville-Marie, suite 1450, Montréal (Qué.) H3B 2G2. 17. MONTRÉAL (Qué.). Demande (920974300) présentée par **MÉTÉOMÉDIA INC.** (la MétéoMédia), titulaire de la licence des services nationaux d'émissions spécialisées (MétéoMédia et Weather Now) de transférer le contrôle effectif au nom de Lavalin Communications Inc. (76 %), ainsi que 20 % des actions détenues par la Weather Channel Inc. et 4 % des actions détenues par Clément Richard à la Pelmorex Weather Network Inc./Pelmorex MétéoMédia Inc. (la Pelmorex). La MétéoMédia sera effectivement contrôlée par la Pelmorex, une compagnie indirectement contrôlée par Pierre L. Morrissette. Examen de la demande: MétéoMédia Inc., 1755, est boul. René-Lévesque, bureau 251, Montréal (Qué.) H2K 4P6 / Pelmorex Communications Inc., 186, promenade Robert Speck, suite 200, Mississauga (Ont.). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: LES INTERVENANTS QUI REQUIÈRENT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION GESTUELLE DOIVENT AVISER LE CRTC AU MOINS 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant **le 28 janvier 1993**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997–1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1.

PROJET

N° 788017 — Lockport (Manitoba)
Barrage et écluse St. Andrews
Démolition du canal d'amenée ouest et de la travée basculante.

Date limite : le jeudi 28 janvier 1993

Dépôt: 50 $

On peut consulter les documents de soumission pour le projet aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Il y aura UNE SÉANCE D'INFORMATION ET UNE VISITE DES LIEUX pour les entrepreneurs intéressés à 10 h, le 20 janvier 1993, dans le secteur ouest de l'écluse et du barrage de St. Andrews.

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière d'appeler M. Ron Payne, gestionnaire de projet, au (204) 983–4634.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Mme Simone Hébert

Tous les parents et amis
de Mme Simone Hébert
sont cordialement invités
à un thé pour fêter
ses 85 ans.

Le thé aura lieu
à la salle communautaire
du Précieux-Sang
au 202, rue Kenny,
le dimanche 10 janvier
de 14 h à 17 h.



Travaux publics Canada | Public Works Canada

AVIS

Avis est par les présentes donné que les vies d'accès ouest et la travée bascule du barrage-écluse St. Andrews, à Lockport, Manitoba, seront:

FERMÉES À LA CIRCULATION DES VÉHICULES

à compter du

4 JANVIER 1993

Les automobilistes sont encouragés d'utiliser des routes alternatives.

NOTICE

Public notice is hereby given that the traffic lanes over St. Andrews Lock and Dam (Lockport Bridge) will be:

CLOSED TO VEHICLE TRAFFIC

as of

JANUARY 4, 1993

Motorists are advised to take alternative routes.

Canadä

LE FONDS DE SÉCURITÉ DES CAISSES POPULAIRES

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

INSPECTEUR

Description générale du poste:

- Sous l'autorité du directeur général, la personne réalise, à titre de chargé de dossier, l'inspection des caisses populaires et, à titre d'assistant, les travaux d'inspection.
- À l'occasion, collabore à certains mandats spéciaux.
- Effectue, sur demande, des analyses financières sur les données des caisses populaires.

Ce poste sera d'intérêt aux personnes ayant une formation universitaire en administration ou qui possèdent un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine du crédit ou autres expériences pertinentes.

Exigences:

- Bonne connaissance des normes et standards de qualité des dossiers de travail d'un service d'inspection ou de vérification.
- Bon jugement, sens de l'analyse, de l'organisation et de l'observation et sens critique.
- Maîtrise de la langue française, parlée et écrite.
- Bonnes relations interpersonnelles.

La personne doit pouvoir se déplacer pour aller travailler dans les caisses populaires.

Date d'entrée en fonction: janvier 1993

Rémunération:

La rémunération sera établie selon l'expérience et les qualifications de la personne. De plus, nous offrons une gamme d'avantages sociaux des plus concurrentiels.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à l'adresse suivante:

Léo Roch, Directeur général
Le Fonds de sécurité des caisse populaires
C.P. 84, 100–605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R3H 3B4



OFFRE D'EMPLOI

La Radio communautaire du Manitoba inc.
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Description de tâches:

- Assurer la gestion financière de l'organisme.
- Gestion du personnel.
- Planification et développement des différents projets.
- Agir comme porte-parole de la radio.

Qualifications:

- Posséder une formation collégiale ou universitaire en administration/gestion et/ou expérience équivalente.
- Avoir le sens du leadership.
- Goût de relever des défis.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: le 1er mars 1993

Salaire: à négocier

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande avant le 19 janvier 1993 à l'adresse suivante:

CKXL FM 91,1
Personnel et Confidentiel
a/s Joanne Desrosiers (présidente)
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

La Division scolaire de Fort Garry no 5

est à la recherche de

professeurs bilingues

pour faire de la suppléance dans ses écoles d'immersion française et dans son programme de français de base pour l'année scolaire 1992-93.

Échelle de salaire: classe 0, 1, 2 et 3: 78.57 $
classe 4, 5, 6 et 7 : 92.80 $

Les professeurs intéressés sont priés d'entrer en communication avec:

Jean A. Beaumont
Directeur général adjoint
Programmation et personnel, langue française
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7

Tél.: (204) 488–1757

AGENCE D'ASSURANCE ST-MALO

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) d'agence

Mandat:

- Responsable du bon fonctionnement de l'agence;
- Responsable de toutes les ventes d'assurances;
- Responsable de toutes les ventes d'assurance Autopac.

Exigences:

- Agent général d'assurances avec minimum de 2 ans d'expérience;
- Expérience et qualifications en vente d'assurance Autopac avec license;
- Bonne capacité de communiquer en français et en anglais, oral et par écrit.
- Habiletés en marketing et service à la clientèle;
- Autonomie et fiabilité.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae
avant le vendredi 22 janvier 1992
avec la mention "Personnel et confidentiel" à :

Agence d'assurance St-Malo
a/s M. Paul Gilmore
Case postale 58
Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canadian Hydrocarbons Marketing Inc
CanStates Gas Marketing
CanWest Gas Supply Inc
Enron Gas Marketing, Inc
New York State Electric & Gas Corporation
Unigas Corporation

Demandes de licences d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique au sujet des demandes de licences d'exportation de gaz naturel, présentées par Canadian Hydrocarbons Marketing Inc. ("CHMI"), CanStates Gas Marketing ("CanStates"), CanWest Gas Supply Inc. ("CanWest"), Enron Gas Marketing Inc. ("Enron") New York State Electric & Gas Corporation ("NYSEG") et Unigas Corporation ("Unigas") conformément à l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»)*. Les détails des demandes sont

Société	Durée (années)	Quantité demandée — Quotidien 10^3m^3	Quotidien 10^6pi^3	Durée 10^6m^3	Durée 10^9pi^3	Point d'exportation
CHMI	4	136	5	199	7	Huntingdon (C.-B.)
CanStates	15	1,261	45	6 906	244	Iroquois (Ont)
CanWest	15	273	10	1 495	53	Huntingdon (C.-B.)
Enron	10	805	28	2,940	104	Chippawa (Ont)
NYSEG	10	283	10	1 035	37	Chippawa (Ont)
Unigas	6	397	14	869	31	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	137	5	299	11	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	115	4	253	9	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	115	4	253	9	Kingsgate (C.-B.)

L'audience se tiendra à compter du mardi 22 février 1993 à 13h dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie située au troisième étage du 311 - 6e avenue s.-o. à Calgary (Alberta)

Cette audience publique est convoquée pour obtenir les témoignages et points de vue des parties susceptibles d'être intéressées par les demandes en question. Aux fins de l'audience, l'Office utilisera la procédure de plainte établie dans ses *Motifs de décision relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel* (juillet 1987) et dans ces *Motifs de décision relatifs aux modifications proposées à l'application de la méthode d'examen axée sur les conditions du marché* (mai 1992). Cette procédure permet aux consommateurs canadiens de gaz naturel de formuler leur opposition à un projet d'exportation s'ils estiment qu'ils ne peuvent obtenir des contrats de fourniture additionnelles à des conditions et des prix semblable à ceux proposés dans les demandes de licence d'exportation

L'Office fera également, conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, une étude des incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes

Toute personne souhaitant intervenir à l'audience en question doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir un exemplaire aux requérants énumérés dans l'ordonnance d'audience GH-7-92 qui est disponible auprès du secrétaire de l'Office

Tous les requérants doivent fournir un exemplaire de leur demande à chacun des intervenants qui exprime le désire de reçevoir copie de la demande

La date limite de réception des interventions est le 6 janvier 1993. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste des intervenants peu après cette date

Toute personne souhaitant simplement faire des commentaires sur une quelconque ou plusieurs des demandes de licence en instance doit le faire par écrit auprès du secrétaire de l'Office et aux requérants visés au plus tard le 29 janvier 1993

La date limite de réception des lettres de commentaires concernant l'étude faite par l'Office sur les incidences environnementales des propositions et de leurs répercussions sociales possibles est le 18 janvier 1993

Pour obtenir plus d'information sur les procédures régissant l'audience (Ordonnance d'audience GH-7-92 modifiée par AO-1-GH-7-92) en matière d'audiences (disponible dans les deux langues officielles), s'adresser par écrit au secrétaire de l'Office ou téléphoner à Anne Hames, Agent de Secrétariat, Opérations de la réglementation, (403) 299-3987

J.S. Richardson/Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e avenue s.-o
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopier (403) 292-5503

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

pièce 1900 — Tél.: 942–0391
360, rue Main — Ligne directe: 944–2637
Winnipeg, Man. — Fax: (204) 957–1790
R3C 3Z3

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LUC DANDENAULT, gérant

Plus de 20 ans d'expérience

Résidence: 433–7633

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach — Tél.: 326–1351

Recherchez-vous un sens à la vie?

Avez-vous soif de vérité, d'encouragement, de conseils pratiques?

Composez immédiatement le
654–9350

Le Téléphone Biblique

De nouveaux messages toutes les 24 heures.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. T.E.D.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.H.A.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 9 janvier

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT L'île aux ours

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M G.I. Joe

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Bugs Bunny

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M Le championnat des quilles

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons

10h15 TV-5 Viva

10h25 CBWFT Robin des bois junior

10h30 Télé-M Le club des branchés

11h00 CBWFT Paris au bord des lèvres
Télé-M Cinémaximum: Au revoir, Mr. Chips

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Peter et Pompée
TV-5 Bouillon de culture

13h30 TV-5 Le grand jeu

14h00 CBWFT L'univers des sports
Télé-M À communiquer

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef

17h10 CBWFT La bande à Munsch

17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages

18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné des fêtes: John & Yoko, une histoire d'amour
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Sacrée soirée

21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télésélection: Poussière d'ange

22h20 Télé-M TVA sports

22h40 TV-5 Bon week-end

22h42 Télé-M Ciné-lune: Descente aux enfers

23h10 TV-5 Journal télévisé suisse

23h40 TV-5 Thalassa

0h40 TV-5 Sacré soirée

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 10 janvier

7h00 Télé-M Les transformers

7h30 CBWFT Vazimolo
TV-5 Le monde à venir

7h31 CBWFT Caliméro

7h55 CBWFT Les mystérieuses cités d'or

8h00 Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

8h55 CBWFT La véritable histoire de Malvira

9h00 Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigarices

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Moncton (Nouveau-Brunswick), par Alphonse Richard, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Notes avec musique pour Darius Milhaud

10h30 Télé-M Journal de l'histoire

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Les révoltés du Bounty

11h05 CBWFT La semaine verte

11h20 TV-5 À découvert

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
TV-5 Hôtel

14h00 CBWFT Les matinées du dimanche
TV-5 Le monde est à vous

14h30 Télé-M Alf

15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique

15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Tête à tête
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
Télé-M Cinéma des fêtes: Rencontres du troisième type
TV-5 7 sur 7

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Le monde merveilleux de Ding et Dong
TV-5 Caractères

21h00 TV-5 Ramdam

21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

22h00 CBWFT Les beaux dimanches - Dossier: Mon voisin musulman
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 Télé-M TVA sports

22h30 Télé-M Vision mondiale

22h40 TV-5 Les dossiers de l'histoire

23h00 CBWFT Les nouvelles du sport

23h10 TV-5 Journal télévisé belge

23h15 CBWFT Le clap

23h30 Télé-M Le monde à venir

23h40 CBWFT Ciné-club: Le décalogue: tu ne jureras pas
TV-5 7 sur 7

0h40 TV-5 Caractères

1h40 TV-5 Ramdam

2h05 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 11 janvier

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pierre Martin, le facteur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Comme on est

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La soirée des hommes

13h00 TV-5 Sacrée soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Sporthèque: Albertville en rappel
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h00 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du hollandais
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Cormoran
Télé-M L'or du temps
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Tell quel

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Dossiers justice

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 L'homme de Londres

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Taquinons la planète!

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Second regard

23h30 TV-5 Téléobjectif

0h30 TV-5 Bas les masques

1h35 TV-5 Tell quel

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 12 janvier

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pierre Martin, le facteur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Vents d'automne

13h00 TV-5 Bas les masques

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h05 TV-5 Tell quel

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT La cour en direct

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent

20h00 CBWFT Des fleurs sur la neige
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Grand écran

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte n°1

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Comment ça va?

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Millefeuille

23h30 TV-5 Temps présent

23h50 CBWFT Cinéma: Doucement les basses

0h30 TV-5 Stars 90

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 13 janvier

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pierre Martin, le facteur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Bande de flics

13h00 TV-5 Stars 90

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h00 TV-5 Voyage en Nunavik

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h00 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Le hockey Molson export à TVA

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Mémoire d'un objectif

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 De terre et de sang

21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit

22h00 CBWFT Manitoba ce soir

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h40 TV-5 Autant savoir

22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Napoléon

23h30 TV-5 Mémoires d'un objectif

0h30 TV-5 De terre et de sang

1h30 TV-5 Le divan

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 14 janvier

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pierre Martin, le facteur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert

11h00 CBWFT Comme on est

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Mémoire d'un objectif

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Une affaire meurtrière

13h00 TV-5 De terre et de sang

13h30 CBWFT Cinéma: Le rossignol et les cloches

14h00 TV-5 Le divan

14h30 Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h00 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 Télé-M Docteur Doogie

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Scoop
Télé-M La trentaine
TV-5 Faut pas rêver

20h00 CBWFT Tous pour un
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial

20h30 CBWFT Raison passion

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h10 TV-5 Le cercle de minuit

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h15 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT À tout prix

23h50 CBWFT Cinéma: Périgord noir
TV-5 Faut pas rêver

0h50 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 15 janvier

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre Santé

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h15 CBWFT Johnson et ses amis

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pierre Martin, le facteur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte

11h00 CBWFT Comme on est

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Grand écran

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La légende de Jesses James

12h50 TV-5 Envoyé spécial

13h30 CBWFT Cinéma: L'histoire d'une victoire

14h30 Télé-M Santa Barbara

15h00 TV-5 La chance aux chansons

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Jeunes autrement

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Rira bien...

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Les grands films: Je t'aime à tuer
Télé-M 9-1-1...
TV-5 Strip-tease

19h30 Télé-M Ciné-enquête: Plein cadre

20h00 TV-5 Bouillon de culture

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point médias

21h30 TV-5 le médecin malgré lui

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Les contes d'Avonlea

23h00 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Biloxi

23h30 TV-5 Strip-tease

0h30 TV-5 Bouillon de culture

2h00 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 9 au 15 janvier 1993

Samedi 9 janvier

19h00 Télé-M John & Yoko, une histoire d'amour
Am. 1985. Drame biographique de S. Stern. L'histoire d'amour que vécut, pendant quinze ans, l'ex-musicien des «Beatles», John Lennon avec l'artiste japonaise Yoko Ono.

22h42 Télé-M Descente aux enfers
Fr. 1986. Drame policier de F. Girod. Un romancier qui vit une mésentente avec sa jeune femme est impliqué dans un meurtre en Haïti.

22h05 CBWFT Poussière d'ange
Fr. 1986. Drame policier de É. Niermans. Après avoir été abandonné par sa femme, un inspecteur de police décide de partir à sa recherche. Il rencontre une jeune femme aux allures fantasques mêlée à une double affaire de meurtre.

Dimanche 10 janvier

19h00 Télé-M Rencontres du troisième types
Am. 1977. Science-fiction de S. Spielberg. Diverses personnes sont témoins de phénomènes étranges signalant la présence d'extra-terrestres.

23h40 CBWFT Le décalogue: tu ne jureras pas.
Pol. 1988. Illustration des Dix Commandements sour forme de drame psychologique de K. Kieslowski. Une jeune femme mariée à un homme gravement malade porte l'enfant d'un autre. Si son mari survit, elle se fera avorter. (deuxième de 10).

Mardi 12 janvier

23h50 CBWFT Doucement les [illegible]
Fr. 1971. Comédie de J. Deray. Croyant sa femme morte, un jeune homme entre dans les ordres.

Mercredi 13 janvier

23h20 CBWFT Napoléon
Fr. 1955. Biographie de S. Guitry. La vie de Napoléon racontée par Talleyrand-Guitry. (Première de 2).

Jeudi 14 janvier

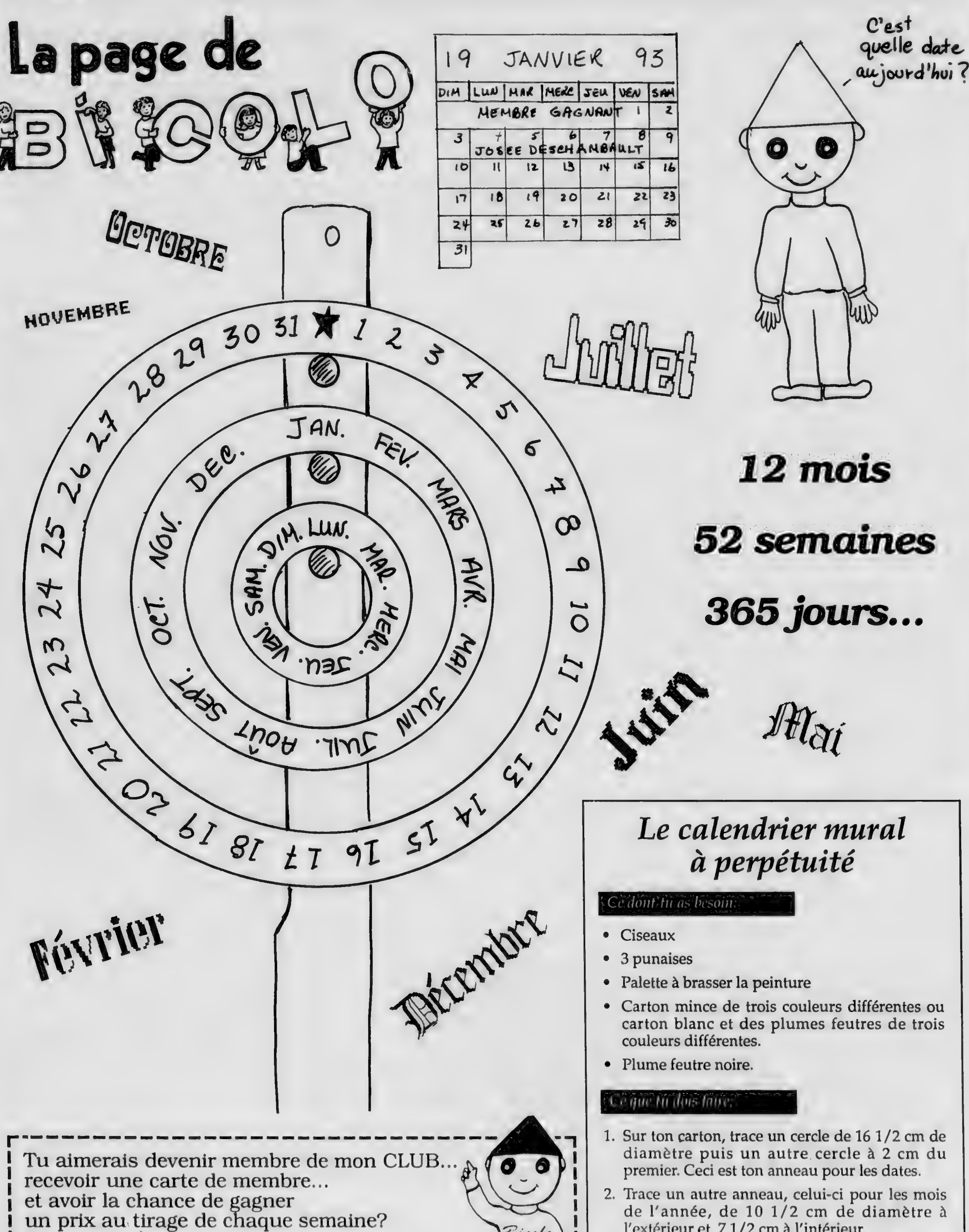
23h20 CBWFT Périgord noir
Fr. 1990. Comédie satirique de N. Ribowski. Une jeune Africaine imagine un stratagème pour remettre sur pied l'économie de son village. Pour mener le projet à bien, elle se choisit un «père» blanc et riche.

Vendredi 15 janvier

19h00 CBWFT Je t'aime à te tuer
É.-U. 1990. Comédie de moeurs de L. Kasdan. Un homme marié met toute son ardeur à faire fonctionner la pizzeria familiale, ce qui ne l'empêche pas de papillonner auprès de la gent féminine.

19h30 Télé-M Plein cadre
Am. 1971. Drame policier de H. Averback. Un policier entreprend de démasquer un critique d'art coupable de meurtre.

23h20 CBWFT Biloxi
É.-U. 1988. Comédie dramatique de M. Nichols. Au début de 1945, un jeune new-yorkais, désireux de devenir écrivain, est transporté avec un groupe de conscrits vers un camp d'entraînement situé dans l'État du Mississipi.



Le calendrier mural à perpétuité

Ce dont tu as besoin:

- Ciseaux
- 3 punaises
- Palette à brasser la peinture
- Carton mince de trois couleurs différentes ou carton blanc et des plumes feutres de trois couleurs différentes.
- Plume feutre noire.

Ce que tu dois faire:

1. Sur ton carton, trace un cercle de 16 1/2 cm de diamètre puis un autre cercle à 2 cm du premier. Ceci est ton anneau pour les dates.
2. Trace un autre anneau, celui-ci pour les mois de l'année, de 10 1/2 cm de diamètre à l'extérieur et 7 1/2 cm à l'intérieur.
3. Le plus petit anneau va servir pour les jours de semaine et doit être 6 cm à l'extérieur et 3 cm à l'intérieur.
4. Colorie les anneaux. Quand ils seront secs, inscris les dates, mois et jours comme dans l'exemple.
5. Les trois punaises doivent être fixées à la palette et de cette façon servent comme guide pour la date du jour.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

Bicolo

Le calendrier a l'air bien innocent sur ton mur, mais il a toute une histoire derrière lui.

Je t'en raconte un peu. D'abord le but du calendrier est de mesurer le temps à long terme.

Au début le calendrier romain comptait seulement 304 jours. Dans ce calendrier, janvier et février n'existaient pas. L'année commençait au mois de mars.

Quand Jules César fut nommé empereur de Rome, avec l'aide d'un astronome grec, il fit quelques changements.

D'abord, il fixa la durée d'une année à 365 1/4 jours. À cause de ce quart de journée, à tous les 4 ans nous avons une année bissextile, une année de 366 jours.

César ramena la date du début de l'année au 1er janvier et il décida qu'il y aurait 12 mois dans l'année.

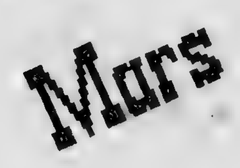
Sais-tu pourquoi les mois d'été ont tous les deux 31 jours? Le mois de juillet dédié à Jules César avait 31 jours et quand on dédia le mois d'août à l'empereur Auguste on a voulu le rendre égal à juillet.

D'autres changements furent faits en 1582 pour corriger une erreur mais le calendrier que nous connaissons est essentiellement le même que celui de Jules César.

Bicolo!

J	A	N	V	I	E	R	N	T
U	B	R	E	M	A	S	T	J
I	R	V	R	I	F	L	E	U
N	U	I	S	E	E	P	T	I
A	O	U	E	A	V	R	I	L
N	O	V	P	V	R	L	N	L
A	O	U	T	H	I	A	O	E
O	C	T	E	M	E	A	V	T
R	T	S	M	A	R	S	E	M
B	O	T	B	I	R	E	M	S
I	B	E	R	N	O	V	B	R
B	R	E	E	M	A	R	R	S
D	E	C	E	M	B	R	E	T

Trouve les noms des 12 mois de l'année de ma page, ensuite trouve-les dans la grille.



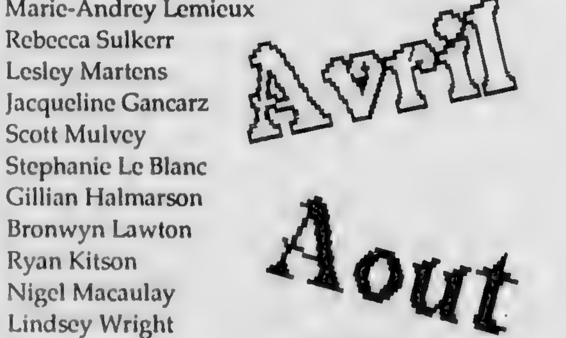


Bienvenue à mes nouveaux membres!

1020	Natalie Gosselin	Winnipeg
1021	Amanda Normand	Winnipeg
1022	Mélanie Normand	Winnpeg
1023	Patrick Lemoine	Port Moody, C.-B.
1024	Camille Paquette	Winnipeg
1025	Brigitte Ruest	Saint-Pierre-Jolys
1026	Josée Dupuis	Lorette
1027	Carmel Hiebert	Winnipeg
1028	Janice Hiebert	Winnipeg
1029	T.J. Jutras	Letellier
1030	Katrine Keough	Casselman, Ont.
1031	Thomas Proden	Portage-la-Prairie
1032	Aric Schimmel	
1033	Conor Syhes	
1034	Nicholas Klyne	
1035	Ashlee Espenell	
1036	Leann Simms	
1037	Marie-Andrey Lemieux	
1038	Rebecca Sulkerr	
1039	Lesley Martens	
1040	Jacqueline Gancarz	
1041	Scott Mulvey	
1042	Stephanie Le Blanc	
1043	Gillian Halmarson	
1044	Bronwyn Lawton	
1045	Ryan Kitson	
1046	Nigel Macaulay	
1047	Lindsey Wright	
1048	Roger Meilleur	Sainte-Anne
1049	Zacharie Durand	La Broquerie
1050	Angèle Laurencelle	La Broquerie







La chronique religieuse †

Au coeur de la culture: témoigner autrement

Le texte suivant a été suggéré par l'abbé Marcel Carrière. Il est déjà paru dans la revue L'Église canadienne sous la plume de Rolande Parrot. (1)

Depuis quelque temps, nous essayons d'établir des rapports justes et éclairants entre la foi et la culture actuelle. Les réflexions sont nombreuses, si l'on en juge par la publication de plusieurs ouvrages et articles, et la tenue de sessions d'études diverses sur la question. Ces contributions qui visent à mieux expliquer dans quel monde nous vivons sont devenues nécessaires. Car, pour la foi chrétienne, comprendre la culture constitue un préalable indispensable à l'implantation d'une nouvelle évangélisation.

Force est de constater cependant que la culture d'aujourd'hui est si différente du climat social et religieux d'autrefois qu'il est assez difficile de la cerner. Surtout quand il s'agit de notre culture, de celle qui imprègne notre milieu de vie, et qui de ce fait influence imperceptiblement nos discours, nos habitudes et nos comportements.

À l'aide des recherches et observations que nous connaissons, nous pouvons dégager quelques grands traits de la nouvelle culture. Un premier consiste en l'importance accordée à la personne humaine, à son corps, à sa liberté, à ses droits. Un second souligne la montée de l'individualisme au détriment du sens communautaire et responsable de la vie en société.

Un troisième met l'accent sur la promotion des choses matérielles, de l'efficacité et de la performance qui rend parfois caduque des qualités de coeur et des valeurs spirituelles. Enfin, un dernier trait révèle un humanisme absolu qui échappe à toute référence au Dieu de Jésus Christ.

On pourrait allonger la liste. Et il serait sans doute plus facile de poursuivre en nommant les aspects négatifs de la nouvelle culture. On y observe, en effet, l'absence de valeurs traditionnelles qui ont encore un sens pour nous aujourd'hui: la fidélité, la patience, la durée, le sens de la famille, la solidarité sociale, l'espérance, le sens chrétien de l'existence. Des éléments-clés d'une culture aujourd'hui disparue.

Mais au fond, la culture ne se définit pas par une série de caractéristiques. C'est un climat social, une mentalité, une manière d'être et de penser qui est soutenue par un pivot où convergent des influences marquantes sur la vie en société. Il importe d'identifier ces éléments de base pour travailler à une nouvelle évangélisation.

Dans son article Évangélisation et nouvelle culture (pp. 327-332), Lionel Pineau explique l'influence du langage des médias sur la culture actuelle. Sa réflexion apporte un éclairage sur la compréhension de cette culture en démontrant que les médias façonnent d'une certaine manière le comportement humain.

Nous ne sommes plus à l'époque de Gutenberg où l'écrit, la parole et la pensée faisaient appel à la raison et à l'intelligence avant de rejoindre toute la personne. Les médias électroniques ont inversé le processus de socialisation. Le langage des médias, écrit-il, atteint les sens, «l'effet produit sur soi», avant l'intelligence. Les médias donnent toute sa place à l'émotion, à l'affectivité, au témoignage, à l'expérience, à toute la gamme des sentiments.

Une personne interviewée dans un grand média a plus d'influence sur les téléspectateurs par la qualité de sa présence et de son expérience de vie que par ses idées et son discours. Il ressort de cette analyse des pistes de réflexion très pertinentes pour l'évangélisation dans le contexte culturel d'aujourd'hui.

Nous sommes de plus en plus conscients maintenant qu'évangéliser, ce n'est pas tant parler de sa foi que de rendre compte de l'expérience bouleversante de sa rencontre du Christ. Car parler en termes de foi comporte une connotation abstraite qui s'adresse surtout à l'intelligence. Tandis que parler du Christ, c'est exprimer dans des mots personnels comment le Christ transforme notre vie à travers les tâches quotidiennes.

Évangéliser, c'est donc essentiellement communiquer une expérience de vie avec son affectivité, avec ses sentiments, avec la conviction du coeur. Évangéliser, c'est témoigner d'une recherche constante de la présence du Christ en soi. Notre témoignage doit exprimer une réalité vécue, réalité faite de balbutiements, de questions, de doutes, de lumières. Plus notre témoignage sera concret, plus il aura de chance, avec la grâce divine, de prendre racine au coeur de la culture d'aujourd'hui.

(1) Vol. 25, no. 11, 17 septembre 1992, p. 325.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

GARDIENNE D'ENFANTS a des ouvertures pour un bébé ou deux enfants d'âge scolaire ou pré-scolaire. Située près des écoles Guyot et Niakwa à Southdale. Veuillez composer le 257–0886.
825-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.
826-

MÈRE BILINGUE: 19 ans d'expérience, aimerait garder un bébé, environ 1 an, chez moi. Références disponibles. Composez le 233–4050 s.v.p.
831-

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, etc. Composez le 233–3753.
835-

Recherche

NOUS CHERCHONS une gardienne bilingue pour notre petite fille de six mois. La gardienne devra se rendre chez nous 3 ou 4 jours par semaine pendant 8 heures par jour. Nous demeurons dans le quartier Crescentwood près de la rue Academy. Si vous êtes intéressé composez le 477–4288.
828-

JE SUIS A LA RECHERCHE d'une prière «pour une future maman». S.v.p appeler Hermance au 256–6172.
830-

À vendre

À VENDRE OU LOUER: 750 ac. cult. environ 20 mille à l'est de Wpg. Peut être vendu séparé, options de louer autre terrains. Contactez: C.P. 1010, Sainte-Anne, MB, R0A 1R0.
821-

À VENDRE: Sofa-lit presque neuf, 350 $ (valeur de 800 $) et autres meubles à vendre. 233–4804.
829-

À VENDRE: Triplex au centre de St-Boniface, revenu brut annuel 15 540 $, plus location du stationnement (potentiel 2 000 $). Entrée privée pour chaque appartement, 2 balcons, rénovations récentes à l'extérieur et l'intérieur. 231–1881, 231–1090 ou 949–6112 - Daniel.
832-

À VENDRE: Sainte-Agathe, grande maison rénovée, 1 270 pi², 4 chambres à coucher. Grand lot double. Près de l'école. Bas prix. Possession immédiate. Composez le 989–6900 - Alice Arnal, Delbro Realty.
836-

À VENDRE: Windsor Park, très beau split-level. Nouvelle cuisine en chêne, tout ce dont vous avez rêvé et plus. Composez le 989–6900 - Alice Arnal, Delbro-Realty.
837-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. – À LOUER: Stationnement pour une auto au 525, rue Des Meurons. Composez le 231–0224.
788-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale. Services inclus. 350 $/mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–6091.
791-

À LOUER: appartement double à louer - Chez Nous Inc - Loyer, 25 % des revenus. Composez le 233–7761.
827-

À LOUER: grand app. d'une chambre à coucher, avec grand débarras, syst. sécurité, air climatisé, lave-vaisselle. Libre le 1er février. 440 $/mois, stationnement inclus. 237–7125 ou 237–3470.
834-

À LOUER: Premier plancher et sous-sol d'un duplex avec possibilité de 4 chambres à coucher. Garage, poêle, frigidaire, lavouse, sécheuse et chauffage inclus. 575 $ par mois. 235–1711. Libre le 1er mars.
833-



Lucien et Olive Curé (1943 - 1993)

Nous vous invitons à venir célébrer le 50e Anniversaire de mariage de LUCIEN ET OLIVE (née Sarrasin) CURÉ le samedi 9 janvier 1993.

Une messe d'action de grâce aura lieu en l'Église de Saint-Pierre-Jolys, à 13 h suivi d'un thé-rencontre au Centre récréatif jusqu'à 16 h 30.

Programme à 14 h 30.

QUIZ

Le temps des rois


Archives La Liberté

Jean-Pierre Pichon, de la boulangerie Le Croissant à Saint-Boniface, propose chaque année pour l'Épiphanie d'authentiques galettes des rois.

QUESTIONS

1. À quand remonte la tradition des rois de l'Épiphanie?

2. Et la galette des rois?

3. Pourquoi une fève?

4. Mangez-vous à l'américaine ou à la continentale?

5. Selon Madame du Coffre, avec quoi doit-on manger les raviolis?

6. Que doit-on faire si un invité renverse un verre de vin sur la table (selon Madame du Coffre)?

RÉPONSES

1. Il semble que la tradition consistant à désigner un roi fictif durant une certaine période de l'année remonte à l'antiquité romaine. Le roi était choisi durant les saturnales, fêtes données au début de l'année en l'honneur du dieu Saturne.

Comme la plupart des fêtes païennes, les saturnales avaient une fonction sociale précise. Elles permettaient au peuple de s'affranchir temporairement des contraintes sociales en se livrant sans retenue aux excès de la boisson, de la chère et du sexe.

En même temps, les rôles sociaux étaient inversés: les puissants perdaient symboliquement leur pouvoir, et l'on choisissait un roi parmi le commun des mortels.

Le christianisme a récupéré cette tradition en lui ôtant son caractère païen. Les rois Mages rendant visite au petit Jésus se sont substitués au roi des saturnales.

2. Dès le XIe siècle, les chanoines de Besançon, dans l'est de la France, avaient pris l'habitude de tirer au sort leur futur «responsable» en cachant dans un pain une petite pièce d'argent. La coutume s'est par la suite généralisée à la population, la pièce d'argent étant remplacée par une fève (un haricot sec) dans les familles pauvres.

3. La coutume veut que le roi désigné par le sort paye à boire à tous les convives. La fève aurait été choisie pour permettre aux avares de se soustraire à cette obligation en avalant le petit légume.

4. Si l'on en croit Marguerite du Coffre (eh oui, c'est vraiment son nom!), une des meilleures expertes canadiennes du savoir-vivre, la méthode américaine consiste à déplacer constamment la fourchette de la main gauche à la main droite pendant qu'on mange. Dans la méthode continentale, la fourchette reste dans la main gauche (dents en bas, précise Madame du Coffre) et le couteau dans la main droite.

5. «Avec une fouchette» (et non pas avec vos doigts, petits mal élevés!).

6. «Restez calme. Couvrez la tâche avec une serviette de table de toile ou remplacez simplement le verre brisé. Ne rendez pas votre invité mal à l'aise. Continuez la conversation, là où elle s'est interrompue et surtout ne demandez pas à vos autres invités de vous aider à nettoyer la place!»

Compilé par Laurent GIMENEZ

(Sources: Fêtes, coutumes et gâteaux, par Nicole Vieillaure et Christine Beauviala, Christine Bonneton Éditeur - L'art de la table, par Marguerite du Coffre, Les Éditions de l'Homme).

RECETTES

Un bon repas de poulet



Rien de tel qu'on bon repas savouré en agréable compagnie, et le poulet mozzarella au four est le mets idéal pour un souper intime et décontracté. Préparez tout avant l'arrivée de vos invités, et soyez de la fête vous aussi!

Aussi simple à réaliser que succulente, cette recette utilise des prodtuis pratiques qui vous feront économiser un temps précieux: mozzarella canadien en tranches, poitrines de poulet désossées et sauce à spaghetti ou à pizza en conserve.

Poulet mozzarella au four

8 demi-poitrines de poulet, désossé, sans la peau (env. 2 lb/1 kg)
1/2 tasse (125 mL) de chapelure fine
1/2 tasse (125 mL) de fromage parmesan canadien râpé
1/3 tasse (75 mL) de farine tout usage
2 oeufs, battus légèrement
1/3 tasse (75 mL) de beurre, divisé
3 tasses (750 mL) de sauce à spaghetti ou à pizza, divisé
2 pqts (200 g chacun) de tranches de fromage mozzarella canadien

Aplatir légèrement les demi-poitrines de poulet. Mélanger la chapelure et le fromage parmesan. Enrober les morceaux de poulet dans la farine, ensuite dans les oeufs et finalement dans la préparation de chapelure. Secouer légèrement pour enlever l'excès. Laisser sécher les morceaux de poulet sur une grille pendant 10 minutes. Dans une grande poêle, faire fondre un peu de beurre. Faire brunir les morceaux de poulet des deux côtés, quelques morceaux à la fois, en ajoutant du beurre supplémentaire au besoin. Étendre la moitié de la sauce à spaghetti au fond d'un moule rectangulaire peu profond de 3 pintes (3 L). Étager en alternance le poulet et le fromage sur la sauce. Déposer le reste de la sauce autour des morceaux de poulet. Cuire au four à 350°F (180°C) de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que bien chaud.

Donne 8 portions.

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 9, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 8 au 21 janvier 1993

Éditorial

Un monde fou!

Grâce au président américain George Bush et à son collègue russe Boris Eltsine, on peut dire que l'année 1993 a très bien commencé.

Le 3 janvier, les deux hommes ont signé un accord de désarmement qui envoit à la casse des milliers d'armes nucléaires parmi les plus dangereuses jamais créées.

L'accord prévoit notamment la destruction totale des missiles basés au sol, dont la puissance meurtrière est capable de détruire en quelques heures des pays entiers.

Si quelqu'un avait prédit, il y a six ou sept ans, qu'un tel accord serait signé en 1993, on l'aurait sûrement traité de rêveur, peut-être de fou.

Entre-temps, il est vrai, le monde a vécu l'événement le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale: l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et dans l'ex-URSS.

Les bouleversements sans précédent que nous vivons depuis 1989 viennent de là. Les meilleurs comme les pires.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

YOUGOSLAVIE

Il y a encore quelques années, la Yougoslavie était un pays tranquille où une vingtaine de peuples différents - 24 millions de personnes en tout- vivaient en bonne harmonie.

Mais ce calme n'était qu'une apparence. Lorsque les communistes ont été chassés du pouvoir en 1990, à la suite d'élections libres, les vieilles cicatrices du passé sont réapparues.

Quatre des six républiques formant la fédération yougoslave ont rapidement déclaré leur indépendance. La guerre civile a alors éclaté en Croatie (Serbes contre Croates), puis en Bosnie-Herzégovine (Serbes, Croates et Musulmans).

La haine qui pousse ces trois peuples à se combattre si férocement a des causes historiques précises, et souvent très anciennes.

Bosnie-Herzégovine: l'héritage turc

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, l'actuelle Yougoslavie était dominée par deux peuples slaves et amis: les Serbes et les Croates.

En 1389, la Serbie est conquise par l'Empire ottoman (Turcs musulmans). La longue domination turque (400 ans) explique en partie la haine que les Serbes éprouvent aujourd'hui pour les Musulmans de Bosnie-Herzégovine.

La conquête de la Serbie par l'Empire ottoman a également poussé un grand nombre de Serbes à quitter leur pays et à s'établir dans les région plus au nord.

Cela explique pourquoi de fortes minorités serbes vivent encore aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Ce mélange des ethnies est une des principales causes des guerres civiles actuelles.



Les frontières de l'ex-Yougoslavie.

Croatie: le souvenir des Oustachis



Une scène presque quotidienne dans l'ex-Yougoslavie.

La création de la Yougoslavie en 1918 a permis à la Serbie de prendre le contrôle des petits pays voisins, notamment la Croatie.

Aussi, lorsque les Allemands ont enhavi la Yougoslavie durant la Seconde Guerre mondiale (1939-45), le chef croate Ante Pavelic en a profité pour prendre le pouvoir et déclarer l'indépendance de son pays.

Ante Pavelic et ses partisans, les Oustachis, mettent alors en place une dictature raciste avec le soutien de l'Allemagne nazie. Les Oustachis commettent de nombreux massacres contre la minorité serbe de Croatie et contre les juifs. Plus de 600 000 hommes, femmes et enfants sont tués.

Cinquante ans plus tard, beaucoup de Serbes de Croatie se souviennent encore de cette terrible période. Aussi, lorsque la Croatie a déclaré son indépendance en juin 1991, certains Serbes ont eu peur que les massacres recommencent et ont pris les armes pour se défendre. Leur frères vivant en Serbie sont venus les aider. C'est ainsi que la guerre civile a éclaté.

Le nationalisme serbe

En 1945, les communistes dirigés par le maréchal Tito prennent le pouvoir en Yougoslavie. Ils transforment le pays en une fédération regroupant six républiques théoriquement égales.

Mais en réalité, la Serbie continue à dominer les autres républiques. Lorsque les communistes sont renversés en 1990, quatre des six républiques en profitent pour déclarer leur indépendance.

Depuis, l'objectif de la Serbie consiste à étendre son territoire en annexant les régions habitées par des Serbes dans les autres républiques. En Bosnie-Herzégovine, les soldats serbes terrorisent les populations musulmanes pour les obliger à s'exiler. C'est la politique de «purification ethnique».



Des partisans du président serbe Milosevic.

EN BREF

Tchécoslovaquie

Coupée en deux

Depuis le 1er janvier 1993, la Tchécoslovaquie est divisée en deux pays indépendants: la Slovaquie et la République tchèque. La Tchécoslovaquie avait été créée en 1918.

Brésil

Adieu président!

Le président du Brésil, Fernando Collor de Mello, a démissionné de son poste le 29 décembre dernier. Il est accusé de corruption.

Belgique

Orphelins bleus

Peyo, le dessinateur de bande dessinée belge, est mort le 24 décembre dernier à l'âge de 64 ans. Il était notamment le père des célèbres Schtroumpfs.

Iran

Le prix du balai

Le gouvernement iranien vient d'adopter une loi qui oblige les maris à verser un salaire à leur ancienne épouse en cas de divorce. Ce salaire correspond aux travaux ménagers effectués durant le mariage.

France

Trafic d'enfants

Un trafic d'enfants entre l'Afrique et la France vient d'être découvert. Les enfants zaïrois étaient vendus 2 000 $ chaque en France pour permettre à des familles de toucher les allocations du gouvernement.

Monde

S.O.S nature

Un récent rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU) révèle qu'une centaine d'espèces de plantes et d'animaux disparaissent chaque jour.

États-Unis

Parents indignes

Deux parents de Chicago ont été arrêtés parce qu'ils étaient partis en vacances au Mexique en laissant leurs deux filles de neuf et quatre ans toutes seules à la maison.

États-Unis

Maman et Mamie

Une grand-mère de 53 ans a donné naissance à son propre petit-fils en accueillant dans son ventre le bébé conçu par son fils et sa belle-fille.

Somalie: l'espoir renaît

Trois semaines après leur débarquement, les troupes envoyées par l'Organisation des Nations unies (ONU) en Somalie ont pris le contrôle des huit villes où sont concentrées les populations affamées.

La première partie de l'opération «Rétablir l'espoir» est donc réussie: la nourriture et les médicaments envoyés par les pays étrangers peuvent désormais être distribués à ceux qui en ont besoin.

Autre bonne nouvelle: les deux chefs de guerre somaliens responsables des pillages des convois humanitaires ont promis de faire la paix. La capitale du pays, Mogadiscio, divisée en deux depuis plusieurs mois, devrait donc bientôt être réunifiée.



Un soldat américain fraternise avec des enfants somaliens.

La famine a déjà tué plus de 350 000 Somaliens ces deux dernières années. Avant l'intervention de l'ONU, deux millions d'autres personnes étaient également menacées.



Environ 7,5 millions de personnes vivent en Somalie.

✱ Info quiz

1) Combien de soldats canadiens participent à l'opération «Rétablir l'espoir» en Somalie?

Réponse en page 4.

Les missiles nucléaires à la casse

Les États-Unis et la Russie ont signé le 3 janvier dernier un important accord de désarmement baptisé START II. Il prévoit la destruction d'un tiers des armes nucléaires stratégiques de ces deux pays d'ici l'an 2003.

● Qu'est ce que les armes stratégiques?

Ce sont des missiles à longue portée (plus de 5 000 km) destinés à frapper directement un pays étranger. Ce sont les armes nucléaires les plus puissantes.

● Quand a été signé l'accord START I?

En juillet 1991. Il prévoit l'élimination du premier tiers des armes stratégiques américaines et russes d'ici 1999 (START II = 2e tiers).

● Les accords START I et II portent-ils sur toutes les armes nucléaires?

Non, uniquement sur les missiles à longue portée.

● Qu'arrive-t-il aux autres missiles?

Tous les **missiles intermédiaires** (de 200 à 5 000 km) ont en principe déjà été détruits à la suite de l'accord INF signé par les deux pays en décembre 1987.

Quant aux **missiles à courte portée** (200 km), ils ne font l'objet d'aucun accord pour l'instant. Une bataille nucléaire déclenchée par les États-Unis ou la Russie est donc toujours possible, mais à une échelle beaucoup plus petite que par le passé.

L'arsenal nucléaire américain et russe



États-Unis
Russie

(*) Chiffres de 1991. Les États-Unis et la Russie possèdent également plusieurs milliers d'armes nucléaires défensives qui ne sont pas incluses dans les accords de désarmement.

✱ Info quiz

2) Que signifient les sigles START et INF (en anglais)?

Réponse en page 4.

Destination: nulle part

Environ 400 Palestiniens expulsés d'Israël sont restés coincés pendant plusieurs semaines à la frontière israélo-libanaise.

Le gouvernement israélien affirme que ces Palestiniens font partie de deux organisations islamiques qui encouragent la violence dans les territoires occupés par Israël depuis 1967 (voir encadré). Il a donc décidé de les expulser vers le Liban pour une durée de deux ans.

De son côté, le gouvernement libanais a refusé de les accueillir. Ils sont donc restés bloqués dans une zone sauvage située entre les deux pays.

Les exilés ont heureusement pu compter sur l'aide des villageois vivant dans la région. Ils leur ont fourni de la nourriture et du carburant pour se chauffer.

LIBAN
Mardajajoûn
Zone où sont restés coincés les Palestiniens expulsés.
Beyrouth
Sayda
Zone de sécurité d'Israël
Plateau du Golan
ISRAËL

Occupés

En 1967, une guerre a éclaté entre Israël et les pays arabes qui l'entourent. Israël a gagné la guerre et annexé trois territoires appartenant à ses ennemis: la Cisjordanie, la bande de Gaza et le plateau du Golan. La majorité des habitants des territoires occupés sont des Palestiniens (Arabes).

La guerre des poupées

D'un côté, il y a Barbie: beaux cheveux blonds, jolis yeux bleus, taille mince et longues jambes. De l'autre côté, Sindy, une poupée qui ressemble comme une goutte d'eau...à Barbie.

Pour éliminer cette concurrence déloyale, la compagnie américaine Mattel, qui fabrique Barbie, a porté plainte contre la compagnie britannique Hasbro, propriétaire de Sindy.

Mais une semaine avant le procès, Hasbro a fait marche arrière et a accepté de «resculpter» le visage de Sindy afin qu'elle ressemble moins à sa célèbre rivale.



EN BREF

Canada

Rois du sport

La championne d'aviron Silken Laumann et le nageur Mark Tewksbury ont été nommés athlètes canadiens de l'année. Tous deux ont remporté une médaille aux Jeux olympiques de Barcelone.

Canada

Les Bélugas en sécurité

Le gouvernement fédéral a décidé d'interdire la capture des bélugas canadiens destinés à l'étranger.

Québec

Triste record

956 personnes se sont suicidées au Québec en 1991. Le taux de suicide dans cette province est l'un des plus élevés au monde.

Canada

Riche et triche

250 Canadiens très riches ont réussi à ne pas payer d'impôts en 1990. Leur revenu annuel dépasse pourtant les 250 000 $.

Canada

76 ¢ en cadeau

Le gouvernement canadien vient d'augmenter de 76 cents la pension de vieillesse que touchent les retraités. Le montant s'élève maintenant à 378,95 $ mensuels.

Canada

Nouveaux venus

224 600 immigrants sont arrivés au Canada en 1991. C'est le chiffre le plus élevé depuis 1957.

Canada

Alcool en baisse

Les ventes d'alcool au Canada ont baissé de 3,2 % en 1991. En moyenne, chaque famille a acheté: 9 litres d'alcool fort, 15 bouteilles de vin et 286 canettes de bière.

Canada

Enfin seuls!

Le nombre de personnes qui vivent seules a beaucoup augmenté entre 1981 et 1991. L'augmentation est de 43 % pour les célibataires, 16 % pour les divorcé(e)s et 18 % pour les veufs et veuves. Également en augmentation: les couples non mariés.

Supermarché continental

Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé le 17 décembre dernier un accord de libre-échange qui prévoit d'éliminer les barrières douanières et commerciales entre les trois pays au cours des 15 prochaines années.

L'accord permettra aux entreprises canadiennes, américaines et mexicaines de vendre leurs produits dans toute l'Amérique du Nord sans payer de supplément (suppression des tarifs douaniers).

Les entreprises canadiennes et américaines pourront aussi s'installer au Mexique et profiter des bas salaires des travailleurs dans ce pays (environ 15 fois moins élevés qu'au Canada).

Grâce à cet accord, l'Amérique du Nord deviendra la plus importante zone de libre-échange dans le monde. La deuxième en importance est la Communauté économique européenne (CEE), qui regroupe 12 pays (voir carte).

Canada
États-unis
Mexique
Amérique du Nord
CEE
Irlande
G.B.
Danemark
Belgique
Pays-Bas
Allemagne
Portugal
France
Luxembourg
Espagne
Italie
Grèce

	Superficie:	Population:	Production annuelle:
Amérique du Nord	21 309 000 km²	360 millions	7 000 milliards de $
CEE	2 359 184 km²	340 millions	6 000 milliards de $

✳ Info quiz

3) En quelle année a été créée la Communauté économique européenne?

Réponse en page 4.

Le droit de mourir?

Une femme de 42 ans atteinte d'une maladie incurable demande aux tribunaux l'autorisation de se suicider avec l'aide d'un médecin.

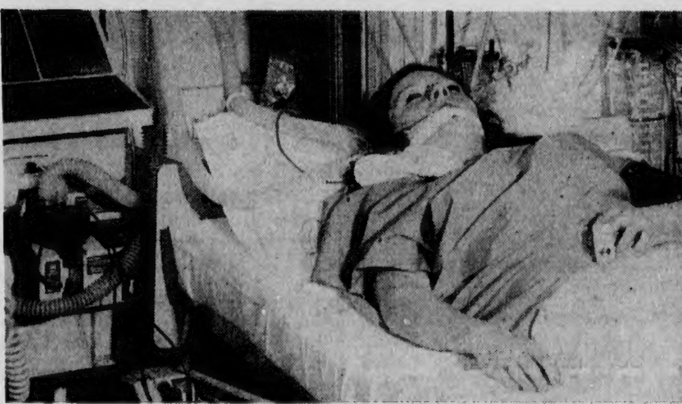
Sue Rodriguez souffre d'une maladie qui paralyse progressivement tous ses muscles. D'ici quelques mois, même ses muscles respiratoires se bloqueront, ce qui la condamne à mourir par asphyxie.

Pour éviter cette mort lente et douloureuse, la résidante de Colombie-Britannique souhaite qu'un médecin l'aide à se suicider au moment qu'elle choisira. Cette pratique, appelée euthanasie, est interdite au Canada. On la considère comme un crime.

✳ Info quiz

4) Combien les Canadiens dépensent-ils en moyenne par mois en produits de toilette?

Réponse en page 4.

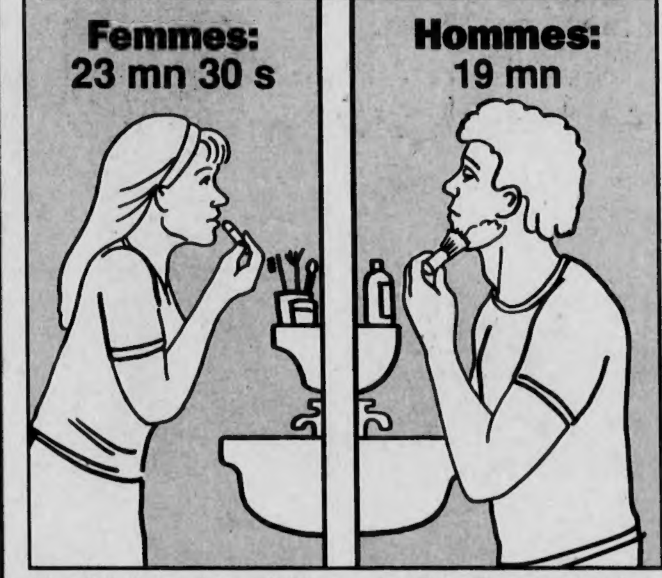


Certains malades incurables peuvent survivre plusieurs années grâce à la technologie moderne.

De son côté, Sue Rodriguez estime que l'euthanasie devrait être légale puisque la Constitution canadienne accorde à toute personne le droit de contrôler sa vie.

Après le refus de la Cour suprême de Colombie-Britannique d'autoriser l'euthanasie, Sue Rodriguez a fait une nouvelle demande devant la Cour d'appel de cette province.

Les records du lavabo



Un récent sondage révèle que les Canadiens passent en moyenne 21 mn 30 s chaque matin dans leur salle de bain. Contrairement à une opinion répandue, les femmes ne sont pas tellement plus longues que les hommes: la différence est de 4 mn 30 s seulement.

D'autres chiffres intéressants:

28 mn Le temps que les jeunes femmes de 18 à 24 ans passent chaque matin dans la salle de bain.

23 mn 36 s Le temps que les Québécois passent chaque jour dans leur salle de bain. C'est le plus long au pays.

18 mn 30 s Le temps que les hommes de plus de 55 ans passent quotidiennement dans leur salle de bain.

Autres provinces: Ontario (22 mn), Atlantique (20 mn 42 s), Saskatchewan et Manitoba (20 mn 12 s), Alberta (19 mn), Colombie-Britannique (18 mn 36 s).

Parfum canin

Un entrepreneur de Winnipeg, au Manitoba, vient de lancer une série de parfums pas comme les autres puisqu'ils sont destinés...aux chiens!

Randy Mason n'est pas le premier à vouloir parfumer nos amis à quatre pattes. Des grandes marques comme Chanel et Giorgio proposent déjà ce genre de produits.

Mais la particularité des parfums Mason est qu'ils sont adaptés à la personnalité des animaux. Il y a la senteur sport pour les agités (bergers allemands, lévriers), l'eau de toilette orientale pour les pékinois, les arômes de fleurs pour les caniches, etc.

De quoi y perdre l'odorat!

✳ Info quiz

5) Combien d'odeurs différentes un chien peut-il mémoriser?

Réponse en page 4.



Parler en bulles

1. Comment appelle-t-on l'espace blanc où est inscrit le texte dans les bandes dessinées?
❑ A. ballon
❑ B. réserve
❑ C. bulle

2. Vrai ou faux? Hergé est la prononciation phonétique des initiales inversées du créateur de Tintin (Georges Rémi).

3. Quel âge va avoir Tintin cette année?
❑ A. 38 ans
❑ B. 51 ans
❑ C. 64 ans

4. En combien de langues les albums de Tintin ont-ils été traduits?
❑ A. 29 ❑ B. 41 ❑ C. 52

5. À quelle race de chien appartient Milou, le fidèle compagnon de Tintin?
❑ A. fox-terrier
❑ B. caniche
❑ C. setter anglais

6. Dans Astérix, comment s'appelle le petit chien blanc adopté par Obélix?
❑ A. Panoramix
❑ B. Idéfix
❑ C. Angix

7. Dans quel album d'Astérix apparaît-il la première fois?
❑ A. Astérix le Gaulois
❑ B. Le tour de Gaule
❑ C. Astérix en Hispanie

8. Vrai ou faux? Les Schtroumpfs sont premièrement apparus dans Johan et Pirlouit, de Peyo.

9. Quelle est la friandise préférée des Schtroumpfs?
❑ A. salsepareille
❑ B. eucalyptus
❑ C. champignons

10. Vrai ou faux? Peyo (décédé tout récemment) est le véritable prénom du créateur des Schtroumpfs et de plusieurs autres bandes dessinées.

11. Quelle bande dessinée est plus ancienne: Peanuts de Charles Schultz ou Astérix d'Uderzo et Goscinny?

I'M A POOR LONESOME COWBOY AND A LONG LONG WAYS FROM HOME...

FIN

12. Comment s'appelait l'ennemi juré des Schtroumpfs?
❑ A. Le Cracoucass
❑ B. Gargamel
❑ C. Azraël
❑ D. Les Schtroumpfs n'ont pas d'ennemis.

13. Quel personnage est né le premier: Tintin ou Mickey Mouse?

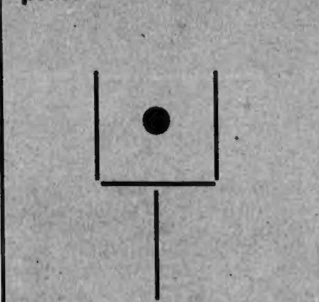
14. Vrai ou faux? Tintin a marché sur la lune en 1950 avant que l'astronaute Neil Armstrong réussisse cet exploit en 1969.

15. De quel pays est originaire Morris, le créateur de Lucky Luke?
❑ A. États-Unis
❑ B. France
❑ C. Canada
❑ D. Belgique

16. Vrai ou faux? Tous les albums de Lucky Luke se terminent de la même façon: le cow-boy à cheval sur sa jument Jolly Jumper s'éloigne au soleil couchant en chantant «I'm a poor lonesome cowboy.»

Vider la pelle

Peux-tu vider la pelle en déplaçant seulement deux cure-dents? Attention: tu dois garder la forme de la pelle.



Farce à part

Monsieur Durand arrive dans un garage pour faire réparer sa voiture. Le mécanicien examine le véhicule et déclare qu'il s'agit d'un court-circuit.

Comme le mécanicien ne bouge pas, Monsieur Durand lui dit:

«Eh bien, allongez-le donc!»

Tintin et Milou

En t'aidant de la liste ci-dessous, essaye de trouver les noms de Tintin et Milou dans les différentes langues étrangères.

❑ A. allemand ❑ B. afrikaans ❑ C. chinois
❑ D. norvégien ❑ E. islandais

1: Tinni et Tobbi; 2: Tim et Struppi; 3: Tintin et Terry; 4: Kuifie et Spokie; 5: Tinng et Tiung.



Bravo à Alyson Mercer
de Fredericton, Nouveau-Brunswick, pour son superbe dessin.
Elle gagne un tee-shirt Journal des jeunes bien mérité!

Réponses

Parler en bulles:
1-A et C; 2-vrai; 3-C; 4-B; 5-A; 6-B; 7-B; 8-vrai; 9-A; 10-faux; (son vrai nom est Pierre Culliford); 11-Peanuts (créée en 1950); 12-B (Azraël est le chat du sorcier Gargamel); 13-Tintin (Mickey est né l'année suivante en 1930); 14-vrai; 15-D; 16-vrai.

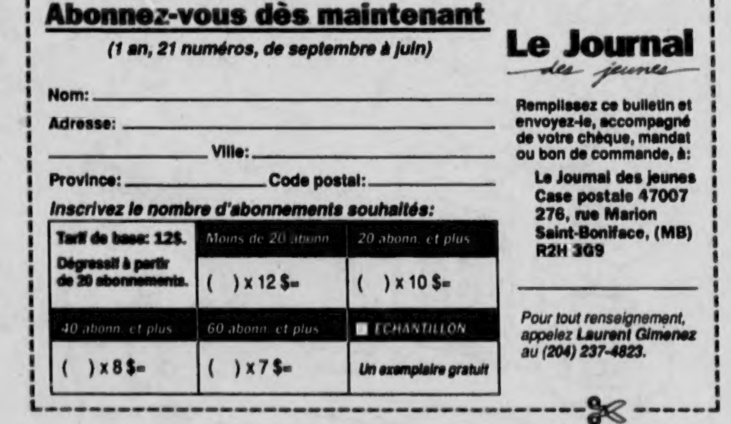
Tintin et Milou: A-2; B-4; C-5; D-3; E-1.

Vider la pelle:



L'artiste caché:
Richard Séguin

L'artiste caché



- ***Il a chanté avec sa soeur pendant plusieurs années avant de faire une carrière solo.***
- ***Depuis qu'il chante seul, il a sorti trois albums. Il compose toutes ses chansons.***
- ***Il a aussi collaboré avec Serge Fiori, anciennement du groupe Harmonium.***
- ***Il vient de recevoir le titre d'interprète masculin de l'année au gala de l'ADISQ 1992.***
- ***Deux chansons de son dernier album s'intitulent Des bouts de papier et Avec toi.***

✶ Info quiz

Réponses:

1) Environ 900.
2) START: Strategic Arms Reduction Talks; INF: Intermediate Nuclear Forces.
3) 1958.
4) 27 $.
5) Plus de 100 000.

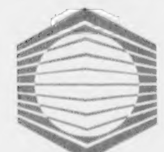
CONCOURS DE LA MASCOTTE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

QUI SUIS-JE?

Ce nouveau compagnon des jeunes (et moins jeunes) vient tout juste d'arriver au Manitoba et on ne lui a même pas encore trouvé un nom...

Aidez-nous à nommer la nouvelle mascotte des caisses populaires du Manitoba.





Les caisses populaires du Manitoba

dévoileront les noms des gagnants et de la mascotte **le samedi 13 février 1993 à LA DÉROUINE**.



Festival du Voyageur

LE TAMIA EST VIF ET...

- Intelligent
- Prudent
- Laborieux
- Économe
- Optimiste
- Positif
- Mignon
- Vigoureux
- Alerte

LES PRIX À GAGNER!

1er PRIX

Un superbe manteau du Voyageur (valeur de 300 $) en plus des prix remis aux finalistes.

5 PRIX...

Cinq finalistes se mériteront des prix d'une valeur de 50 $ chacuns.

(N.B. Les prix du concours ne sont pas transférables et doivent être acceptés tels quels.)

SÉLECTION DES GAGNANTS

Les gagnants et finalistes seront priés de se présenter au Parc du Voyageur alors que le nom de la mascotte sera dévoilé au public **le samedi, 13 février 1993 lors de LA DÉROUINE.**

RÈGLEMENTS

1. Le concours est ouvert à tous sauf aux employé.e.s. des caisses populaires du Manitoba.
2. Il suffit de remplir le coupon-réponse détachable en y indiquant clairement le nom proposé pour la nouvelle mascotte des caisses populaires du Manitoba.
3. Déposez le coupon-réponse à votre caisse populaire locale ou faites le parvenir à:

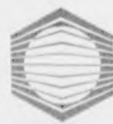
   La Fédération des caisses populaires du Manitoba
   case postale 68
   200-605, rue Des Meurons
   Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
4. Le concours se termine le 29 janvier 1993 et les gagnants et gagnantes seront annoncés : **le samedi 13 février 1993 lors de LA DÉROUINE.**



Les caisses populaires du Manitoba



Festival du Voyageur



Les caisses populaires du Manitoba



Festival du Voyageur

* La Fédération des caisses populaires du Manitoba ou ses caisses affiliées ne s'engage pas à accepter quelque nom que ce soit. Dans cette éventualité, les gagnants seront déterminés et les prix décernés par voie de tirage au hazard de tous les coupons-réponses reçus.

MON NOM : ______________________

ADRESSE : ______________________

______________ **CODE POSTAL :** ________

TÉLÉPHONE : ______________________

CAISSE POPULAIRE : ______________________

NOM QUE JE SUGGÈRE POUR LA MASCOTTE